

BUREAUX ET ATELIERS. COIN DES RUES DORCHESTER ET DU ROI ST. ROCH. ABONNEMENT: Un an... \$3.00 Six mois... 1.50 Quatre mois... 1.00

L'Artisan Journal Quotidien

ANNONCES: Première insertion... 10 cts par ligne. Insertions subséquentes... 5 " " Naissance, Mariage, Décès, Demande d'emploi, Demandes d'employés, Objet perdu ou trouvé, Chambre ou Pension. 25 Cts par insertion. Toute annonce envoyée, qui ne porte pas le nombre d'insertions, est publiée jusqu'à avis contraire.

ORGANE DES OUVRIERS

LE TRAVAIL EST NOBLE ET HONORABLE

NOTRE PROGRAMME

Encore un journal! C'est le cri qu'on entend quand L'ARTISAN fera son apparition dans le public. Ce cri nous surprendra pas; nous nous y attendons, car c'est un cri qui est venu dans l'univers entier depuis que le célèbre Gutenberg a inventé l'imprimerie, et qui se publie jusqu'à la fin des siècles.

Où, encore un journal. Et il n'est pas dit trop. Au contraire, il est très utile; il est même devenu nécessaire. En effet, quand nous jetons un regard sur l'immense multitude dont nous voulons prendre aujourd'hui les intérêts, nous sommes étonnés de constater qu'on n'aît pas songé à fonder plus tôt un journal qui soit l'organe de la classe ouvrière. C'est une lacune que nous venons combler, malheureusement un peu tard, mais n'oublions pas le proverbe: "Mieux vaut tard que jamais."

Ainsi donc, enaître les combats de la classe ouvrière, prendre sa défense toutes les fois qu'on l'attaquera injustement et la faire connaître au public à tous les degrés de l'échelle sociale, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, voilà le premier article de notre programme. Le titre seul de notre journal: L'ARTISAN, explique par lui-même la mission que nous nous proposons de remplir et que nous remplissons, coûte que coûte; le devoir avant tout.

La classe ouvrière, contingent si considérable de notre société, devait avoir un journal qui se fit plus particulièrement l'interprète de ses sentiments et qui devint pour elle un ami véritable, toujours prêt à lui tendre la main. Nous serons cet ami sincère, et nous nous efforcerons de soutenir le courage de l'ouvrier et de soulager ses maux en lui enseignant sans cesse ses droits et ses devoirs. Notre tâche, nous le reconnaissons, est remplie de difficultés; mais notre bonne volonté nous fait espérer que nous surmonterons les obstacles qui se présenteront sur notre route.

Nous croyons entendre déjà murmurer ces paroles à nos oreilles: "L'ARTISAN! Voilà l'ennemi du patron ou du capital." C'est une erreur. Nous n'ambitionnons pas le rôle de démolisseur de l'ordre social. Nous ne voulons pas détruire les principes qui font la force d'un peuple. Nous visons un but plus élevé et plus noble. Tout en défendant l'artisan ou l'ouvrier, à quelque métier qu'il appartienne, nous respectons le patron; nous maintiendrons ses droits intacts, et nous le protégerons même quand la main de la haine injuste cherchera à peser sur lui. Nous serions pour ainsi dire de trait d'union entre le capital et le travail. Nous consacrerons tous nos efforts et notre temps à mieux faire apprécier le travail par le capital et à établir des rapports plus intimes entre ces deux puissants facteurs de la richesse publique. Le manque de relations franches et ouvertes entre le patron et l'ouvrier est peut-être une des principales causes des infortunes qu'on rencontre si souvent chez une nation. Cette cause doit disparaître si l'on veut pas tomber dans l'abîme du désordre. Ici notre devoir est tracé d'avance: rapprocher d'abord le patron et l'ouvrier et faire comprendre à l'un et à l'autre tout le bien qu'ils sont appelés à rendre à la société.

Après avoir exposé brièvement le but que nous nous proposons d'atteindre, nous n'hésitons pas à faire notre profession de foi religieuse. Nous sommes et nous serons toujours sincèrement catholique. Nous respectons l'autorité religieuse et tout ce qui touche de près ou de loin à l'Eglise catholique. Nous écouterons la voix de nos évêques et de nos pasteurs, et lorsqu'ils auront parlé, nous nous soumettrons à leurs commandements. Nous nous rappellerons toujours et nous travaillerons à mettre en pratique les sages avis que le Vicaire de Jésus-Christ donnait, dans son allocution du 22 février 1879, aux journalistes réunis au Vatican de tous les pays du monde: "Puisque les habitudes universellement répandues de nos jours ont fait du journalisme une sorte de nécessité, les écrivains catholiques doivent travailler de toutes leurs forces, à faire servir à la gloire de la société et à la défense de l'Eglise; le moyen dont les ennemis se sont emparés pour la perte de l'une et de l'autre." Et ces autres conseils: "Pour atteindre cette fin si désirable (le triomphe de la vérité) il faut employer un langage digne et mesuré, qui ne soit pas de nature à blesser l'esprit des lecteurs par une acrimonie excessive et intempestive, et qui s'inspire constamment, non de l'esprit de parti, mais uniquement du désir du bien commun. Ce qui nous semble devoir être votre principal souci, c'est l'observation du précepte de l'Apôtre, à savoir: "de dire tout la même chose, d'éviter les divisions et de vous tenir unis dans le même esprit et les mêmes sentiments, adhérant de toute la force de votre esprit aux enseignements et aux décisions de l'Eglise catholique." "Roma locuta est, causa finita est." Rome a parlé, la cause est finie, sera toujours le phare lumineux qui nous guidera au milieu des ténèbres.

Quant à la politique, L'ARTISAN se montrera d'une indépendance absolue. C'est le troisième article de notre programme. N'ayant pas à compter sur les faveurs ministérielles pour vivre, mais pouvant compter seulement sur ses propres ressources, notre journal y restera fidèle, que le lecteur en soit convaincu. Nous suivrons cependant la politique avec un soin tout particulier, et nous serons pour tous les actes des gouvernements fédéral et provincial. Et toutes les fois que nous rencontrerons une loi injuste ou évidemment contraire aux intérêts de la classe ouvrière, nous élèverons la voix, nous protesterons, nous revendiquerons et nous flagellerons sans miséricorde les auteurs d'une semblable législation; de même que nous féliciterons tout gouvernement qui défendra la grande cause des ouvriers, dès qu'elle sera menacée dans des droits acquis ou reconnus légitimes. Pour nous, pas de parti ou d'esprit de parti. Ce que nous voulons et ce que nous demandons, c'est que justice soit rendue à tous, au pauvre comme au riche, au faible comme au puissant. L'équité en toutes choses sera la base de notre conduite.

Nous savons que nous aurons de rudes combats à livrer, mais une fois sur le champ de bataille, nous ne reculerons pas devant l'ennemi; nous combattrons bravement l'épée du véritable soldat. Cependant nous aurons toujours recours à des armes loyales. Dans les polémiques que nous aurons à soutenir, nous ne descendrons jamais aux personnalités, qui, grâce à certains journaux, ont fait tant de ravages dans notre jeune pays, il y a quelques années; nous éviterons avec soin l'emploi de ces expressions acrimonieuses, grossières et même injurieuses qui fomentent les rivalités et les haines; nous traiterons nos ennemis, si nous en avons, avec douceur et charité, et nous nous défendrons avec le bouclier de la vérité et avec celui de la justice de notre cause.

Voilà tout notre programme. Il est bien court et bien simple, nous l'avons dit; il ne renferme que trois articles. Mais ces articles forment le code de tout vrai journaliste; c'est celui de tout bon citoyen: travailler aux intérêts de la société, défendre la religion et respecter l'honneur personnel. En le remplissant intégralement, nous sommes convaincus que nous rendrons de grands services à notre patrie et plus particulièrement à notre belle province de Québec.

Le testament de Mme Boucicaud, la directrice des magasins du Bon Marché, récemment décédée, fait avec raison beaucoup de bruit et obtient un concert d'éloges mérités, mais c'est principalement à cause de la grandeur de l'héritage.

Cette cascade de millions produit un miroitement: on se répète les chiffres de ces dons, et la mort apparaît aux yeux du public sur un piédestal d'or.

Ce qui semble plus digne de louanges encore, ce sont les mesures successives prises par M. et Mme Boucicaud de leur vivant pour associer à leur prospérité leurs employés de toutes sortes et pour assurer la vieillesse de ces ouvriers de leur fortune.

Laisser beaucoup d'argent après soi, cela prouve surtout qu'on en avait beaucoup, et comme on n'importe dans la tombe rien de ses biens, il faut nécessairement les distribuer, si on n'a pas de famille, et si on ne veut pas que l'Etat en hérite.

Un testament peut donc témoigner qu'une personne a des idées sages, des concepts justes, des aspirations à être louée après sa mort, voire même à être glorifiée; mais il ne dénote jamais de la générosité dans le sens vrai du mot, attendu qu'on ne se prive aucunement en donnant après soi.

Ce qui est généreux, ce qui est tout à fait admirable, c'est de faire du bien sans attendre qu'on soit mort.

Ce mérite si rare, M. et Mme Boucicaud l'ont eu, et, dès 1876, le fondateur du Bon Marché voulut que tous les employés de sa maison, même les plus humbles, eussent la perspective de s'élever au rang de véritables participants.

Il créa, le 31 juillet de cette année-là, une Caisse de prévoyance, et il stipula qu'elle serait alimentée par des prélèvements sur les bénéfices annuels, sans retenue aucune sur les salaires ou les appointements.

Pour constater les progrès de cette caisse depuis cette époque, il suffit de savoir que le capital, qui s'élevait, à l'origine, à 62,020 francs, avait atteint, au bout de dix ans, le chiffre de 1,009,130 francs. De 128, les participants s'étaient élevés à 995.

Sur ces entrefaites, M. Boucicaud était mort. Sa veuve résolut d'ajouter 4 millions à la caisse, assurant ainsi, d'une façon définitive l'avenir des agents dévoués qui travaillaient avec elle au renom et à la fortune de ses immenses magasins.

Son héritage augmente beaucoup aujourd'hui cette somme; mais, dans la juste appréciation des sentiments humains, ces 4 millions là dont elle a fait sacrifice, méritent plus d'applaudissements que ceux qui viennent s'y ajouter maintenant.

Aux termes du règlement, "soit admis à participer aux bénéfices de cette caisse tous les employés ayant cinq années de présence non interrompue dans la maison au 31 juillet de chaque année."

L'article 6 ajoute: "Le droit à la Prévoyance Boucicaud est acquis: 1. pour un tiers aux employés, hommes ou dames, comptant dix années de présence non interrompue dans la maison; 2. pour deux tiers aux employés, hommes comptant quinze années de présence non interrompue dans la maison; 3. pour la totalité aux employés dames comptant quinze années de présence très assidue dans la maison; 4. pour la totalité aux employés hommes comptant vingt années; 5. pour la totalité également aux employés dames et aux employés hommes, ayant les premières quarante cinq ans et les seconds cinquante ans révolus."

On le voit, ce règlement n'établit pas une parité absolue entre les deux sexes; il favorise sensiblement les dames, ce qui est une chose juste, quand on pense à la fatigue de service qui est souvent bien pénible pour une femme.

Chaque employé participe à un compte individuel et reçoit un livret où est indiquée sa situation par rapport à la Caisse de prévoyance.

L'article 2 du règlement de la Caisse de prévoyance exclut de la participation "les employés qui ont un intérêt soit sur les bénéfices, soit sur les affaires de la maison, soit sur le ventre générale de leur rayon."

Ceux-là, en effet, sont parvenus au nombre des élus. Leur fortune est faite ou va l'être. Mais ils ne perdent pas pour cela leur part: elle est acquise. Le compte des employés participants sortis en quelques sorte de la foule, est réservé à leur profit et s'augmente, chaque année, de l'intérêt calculé à 4 pour cent.

Comme de juste, la continuité des services qui est exigée des participants, subsiste en dépit des congés ou des absences en cas de maladie.

Une clause formelle stipule que "les employés, appelés sous les drapeaux ou qui rentrent à la maison aussitôt après avoir terminé leur service reçoivent de plein droit la situation qu'ils occupaient dans la participation au moment de leur départ."

En dehors de "la Prévoyance Boucicaud", il existe une caisse de retraites pour les employés du Bon Marché qui y ont droit après vingt ans de service, à la condition pour les hommes d'avoir atteint l'âge de cinquante ans révolus, et pour les femmes l'âge de quarante cinq ans accomplis.

De même que pour les fonds de prévoyance, cette caisse de retraites ne doit fonctionner que pour les employés qui ne jouissent d'aucun intérêt, soit sur les bénéfices généraux, soit sur les affaires générales, soit enfin sur la vente générale d'un rayon. C'est pour la petite démocratie du Bon Marché qu'elle est faite; c'est aux faibles qu'elle s'adresse.

LES CATASTROPHES DE 1887 On oublie d'autant plus vite à notre époque que le télégraphe nous apprend presque chaque jour les différents événements qui se sont produits la veille dans n'importe quelle partie du monde, et les derniers effacent promptement le souvenir des premiers. Mais aux personnes qui aiment à regarder en arrière, l'année 1887 apparaît sans contredit comme une des plus funestes des temps modernes, au point de vue des catastrophes variées qui ont eu lieu pour ainsi dire dans les cinq parties du monde.

Aux Etats-Unis ce sont, sans aucun doute possible, les accidents de chemin de fer qui ont fait le plus de victimes humaines, et il y a vraiment de quoi frémir quand on songe que les catastrophes de Tiffin, de Woodstock, de Chatsworth, Ruslingdale et tant d'autres ont eu lieu à quelques mois de distance seulement. Mais ce n'est pas seulement aux Etats Unis que l'année 1887 a été funeste. Au commencement de l'année des centaines de personnes ont été tuées dans une panique à l'exposition de Madras. Au mois de mai l'Opéra Comique de Paris était incendié et une centaine de spectateurs périssaient dans les flammes et, au mois de septembre, 127 personnes étaient brûlées vives dans le théâtre d'Exeter (Angleterre). Les tremblements de terre ont fait aussi de nombreuses victimes, notamment sur les côtes de la Méditerranée, au mois de février, puis dans le Turkestan et au Mexique. Le choléra a fait des ravages épouvantables dans les Indes, où l'on affirme que 30,000 personnes sont mortes en un mois dans le seul district de Simla, et dans le sud de l'Italie, en Sicile, notamment à Messine, où il a fait plus de 3,000 victimes. Les désastres maritimes ont été aussi très nombreux et très meurtriers; 300 personnes ont péri dans un seul accident au sud de Danube, et tout récemment encore plus de 130 dans le naufrage du "Scholton", dans le détroit de Pas de Calais.

Mais nous n'en finirions pas, si nous voulions seulement énumérer toutes les catastrophes qui ont fait de 1887 une année vraiment néfaste pour l'humanité et nous souhaitons sincèrement qu'elle nous fournisse moins de désastres à enregistrer.

LES CHEMINS DE FER AUX ETATS-UNIS. L'année 1887 a vu construire aux Etats-Unis plus de chemins de fer que dans aucune des années précédentes. Il n'a pas été construit moins de 364 lignes nouvelles, dont tous les Etats ont eu leur part, excepté le Vermont, le Connecticut, le Rhode Island et le Nevada. L'étendue des nouvelles voies ouvertes est évaluée à douze mille milles, dont plus de la moitié dans la région centrale à l'ouest du Mississippi, comprenant le Kansas, le Texas, le Nebraska, le Colorado, le Dakota et le Montana. On évalue à \$25,000 par mille le coût des nouvelles lignes, y compris le matériel d'exploitation, de sorte que les dépenses d'établissement pendant l'année se sont élevées à environ \$325,000,000. Cet énorme capital a eu une influence considérable sur le mouvement général des affaires et sur la situation financière du pays; il a fourni des moyens d'existence à 66,000 ouvriers. L'étendue totale des chemins de fer des Etats-Unis est évaluée à 150,000 milles.

LA SALAMANDRE INCOMBUSTIBLE. Le docteur Farjand, un médecin de Lyons, New-York, prétend avoir fait une découverte vraiment merveilleuse: la découverte de la véritable salamandre de la fable à la feuille française ter avait emprunté sa devise célèbre s'appliquant plutôt à l'amour qu'au feu: "J'y vis et je l'éteins!"

Jusqu'à présent l'incombustibilité de la salamandre n'était consistée de ce que comme une figure de théologie; mais il appartenait, par lui-même, à un savant américain d'y démontrer la réalité. La femme d'un fermier de Lyons, ayant trouvé ces jours derniers dans un sac d'oignon qu'elle venait de piser un rat pille, qu'elle prit d'abord pour un lézard, saisit une dormeuse et jeta le prétendu lézard dans la poêle. Quelle ne fut pas la stupeur de ce brave homme, quelques instants plus tard en ouvrant son poêle, d'y voir le reptile qu'il croyait réduit en cendres, tout plein de vie, au contraire, et se débattant agréablement sur les charbons ardents! C'est alors qu'il prit d'une terreur superstitieuse la première court courtoisie au médecin, le docteur Farjand, pour lui faire constater ce miracle. Telle est du moins, l'histoire que raconte gravement le médecin lui-même.

Quoi qu'il en soit, le docteur Farjand mesure de son mieux la température en lui expliquant que ce qu'elle avait pris pour un lézard, était tout bonnement un salamandre, "un reptile qui vit dans le feu, tout comme les vers dans la terre, les poissons dans la mer, et les oiseaux dans l'air!" Et, enchaîné de cette belle définition qu'il se figure avoir trouvée le premier, le médecin a emprunté le salamandre à son propriétaire, et a prêté la salamandre qui s'y est trouvée, affirme-t-il, tout aussi à son aise qu'un canari dans l'air.

Qu'on n'aie pas se figurer pour cela que cette salamandre n'est qu'un hasard, car le docteur Farjand la possède précieusement et se propose de renouveler très prochainement sa collection en public.

LABUS DES CIGARETTES. Il n'est peut-être pas de pays au monde où le labus du tabac, et tout particulièrement de la cigarette, fasse autant de victimes qu'aux Etats Unis. Cela tient surtout aux produits chimiques qui sont employés pour préparer le tabac et qui sont, en général, des poisons bien plus terribles que la nicotine elle-même. Richard Barrieger, un jeune homme de vingt-cinq ans et qui paraissait avoir une constitution des plus robustes, vint de mourir à Troy, New-York, littéralement empoisonné par les cigarettes. Très populaire parmi ses amis et connaissances, Barrieger passait pour n'avoir qu'un seul défaut: il fumait constamment, et s'est ce qui l'a tué. La nicotine et les autres poisons qu'il aspirait avec la fumée de la cigarette ont déterminé une dégénérescence du cœur s'ivie d'hydropisie. Plusieurs médecins les plus renommés de la ville ont été appelés, mais il n'a été possible de sauver le malade. Après sa mort, une veine s'est rompue et il en est sorti du sang noir comme du tencr.

POUR RIRE. Bibé a entendu dire qu'il va lui arriver une petite souris. Il voit sa mère s'apprêter à sortir. "Maman, questionne-t-elle, qu'est-ce qu'il faudra faire, si ma petite souris vient pendant que tu n'es pas là?"

On cause mariage. "Moi j'épouserai bien un Anglais, dit Saint-Potin, à condition qu'elle ne sache pas un mot de français!" "Alors, vous apprendrez l'anglais?" "Pas du tout. Mais comme cela, nous n'aurons pas l'ennui de la conversation."

Mlle Lili écrit une lettre à son parrain pour lui souhaiter la bonne année. "Pourquoi écris-tu en caractères si gros? Tu demandes un ami de la maison. C'est que moi parrain est sourd!"

Question pas si bête de Toto. "Papa!" "Quoi?" "Pourquoi donc qu'on dit: l'infanterie du marin? Y a donc aussi de la cavalerie?"

M. Dufois, lisant à haute voix les faits divers de son journal: "Sa mère, dans la matinée, un industriel des plus estimés, M. X..., s'est brûlé la corvée dans son bain."

Mme Dufois, avec étonnement: "L'infanterie du marin? Y a donc aussi de la cavalerie?"

Kranponard cite sa femme pour un modèle de sagesse et d'économie: "Et quel ménage! disait-il dernièrement. Figurez-vous qu'elle déchire mes chaussures pour avoir le plaisir de les repanser!"

Le Marseillais: "Les gens qui disent qu'ils sont forts ne sont pas forts; ceux qui prétendent qu'ils ne sont pas forts sont très forts. Moi, je ne suis pas fort!"

Après la pluie, Champouveau ferme son parapluie, mais bientôt cet ustensile ruisselant le gêne dans sa marche. "Ah! dit-il à sa femme, j'aimerais mieux qu'il pleuve, au moins je pourrais le tenir ouvert et il sécherait!"

M. X. fait la cour à une riche veuve. "Madame, lui a-t-il dit en lui offrant un bouquet, vous embellissez tous les jours." "Oh! vous exagérez, fit la veuve en haussant les épaules." "Et bien! répartit M. X., mettons tous les deux jours!"

DEMANDE. On demande UN APPRENTI HORLOGER, chez W. BARBEAU, No. 227, rue St-Joseph, St-Roch, Québec, 9 janvier 1888.

GRANDE REDUCTION Victor Desplats PERRUQUIER ET COIFFEUR 287 RUE ST-JEAN

Pour répondre au patronage toujours croissant des Dames et Messieurs veulent bien m'honorer, j'ai résolu de faire une réduction considérable et générale sur tout ce qui compose mon splendide assortiment de CHEVEUX, ARTICLES DE TOILETTE, PARFUMERIES, POMMANNES, ESSENCES, ETC., ETC.

On peut juger de l'importance de ce rabais par les quelques chiffres que voici: Coiffes valant \$3 et \$4 pour \$1.50. Toques de Dames âgées de \$2.50 pour \$1.50. Perruques d'Hommes de \$12 pour \$8. Broses à cheveux de 35 cts pour 15 cts. Fers à friser de 25 cts à 12 cts. Réduction proportionnée sur tous les autres articles.

Grands Avantages OFFERTS A MES PRATIQUES ET AU PUBLIC EN GENERAL L'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET en Epicerie, Vins, Champagnes, Eau-de-Vie, Vin Canadien, Liqueurs fines, Thé, Café, Cigarettes, Le tout à des prix défiant toute concurrence. Si, de France, de Fraises et de Noyaux en bouteilles et au gallon.

J. A. MOISAN 318 Rue et Faubourg St-Jean Québec, 9 janvier 1888.

J. GILBERT CORDONNIER 296-298 RUE ST-JEAN

MEDAILLES PREMIERS PRIX DIPLOMES TIENS CONSTamment UN ASSORTIMENT GENERAL DE CHAUSSURES GOUT ET DE FANTAISIE A DES PRIX MODERES Québec, 9 janvier 1888.

J. T. DROLET HORLOGER No. 74 Rue St-Joseph, St-Roch

DEMANDE. On demande UN APPRENTI HORLOGER, chez W. BARBEAU, No. 227, rue St-Joseph, St-Roch, Québec, 9 janvier 1888.

GRANDE REDUCTION Gignere & Cie 352 RUE ST-JEAN

GRANDE REDUCTION Pour faire place aux nouvelles importations Nous vendrons ainsi à un bon marché sans précédent

PHARMACIE ST SAUVEUR La Pharmacie St-Sauveur fondée et tenue par W. E. Brunet et Cie Nos. 64 et 65 RUE ST-VALIER

Jos. Garner BARBIER-COIFFEUR (CI-devant chez M. V. DESPLATS) 254, Rue et Faubourg St-Jean QUEBEC M. GARNIER tient son salon de barbier sur un pied de première classe et ceux qui lui accorderont leur patronage recevront entière satisfaction. Québec, 9 janvier 1888.

H. GRENIER Manufacturier et Marchand de CHAUSSURE DE PREMIERE CLASSE No. 294, RUE ST-JEAN M. GRENIER invite les amateurs et le public en général à lui rendre une visite, car il se sont certains de trouver à son magasin des chaussures de PREMIERE QUALITE et à un BON MARCHÉ qui défie toute compétition. Québec, 9 janvier 1888.

La Vraie Maison DU BON MARCHÉ GRANDE REDUCTION AVANT L'INVENTAIRE Pour un mois seulement. Une réduction de 20 à 25 pour cent sur toutes nos marchandises. N'oubliez pas l'adresse: 52 et 54, RUE de la COURONNE QUEBEC. ALFRED E. BOISSEAU. Québec, 9 janvier 1888.

QUEBEC

LUNDI, 9 JANVIER 1888

LETTRÉ CIRCULAIRE

De Son Eminence le Cardinal Taschereau concernant les Chevaliers du Travail

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

6 janvier 1888.

Révérénd M. F. Faguy, Ptre, Curé de Notre-Dame de Qu. bec, Monsieur le Curé.

Dans ma circulaire du 5 avril 1887, je vous ai informé que le St-Siège avait suspendu jusqu'à nouvel ordre l'effet de la condamnation de la Société des Chevaliers du Travail.

20. Qu'ils promettent sincèrement et explicitement d'écrire absolument tout ce qui peut favoriser les sociétés maçonniques et autres qui sont condamnées ou blessent les lois de la justice, de la charité ou de l'état.

30. Qu'ils s'abstiennent de toute promesse et de tout serment par lequel ils s'obligeraient à obéir aveuglément à tous les ordres des directeurs de la Société et de garder un secret absolu même vis-à-vis des autorités légitimes.

Les catholiques qui manquent à une de ces conditions sont indignes des sacrements de l'Eglise.

30. Qu'ils s'abstiennent de toute promesse et de tout serment par lequel ils s'obligeraient à obéir aveuglément à tous les ordres des directeurs de la Société et de garder un secret absolu même vis-à-vis des autorités légitimes.

Les catholiques qui manquent à une de ces conditions sont indignes des Sacrements de l'Eglise.

A ceux qui viendront vous consulter vous direz de ma part que je conseille fortement à tous les catholiques de l'Archidiocèse de ne pas s'enrôler dans cette société qui est pour le moins dangereuse et d'en sortir au plus tôt s'ils en font partie.

1. Un catholique ne peut pas entrer ou rester dans la société des Chevaliers du Travail si dans la réception d'un membre il y a des cérémonies qui ressemblent à la franc-maçonnerie condamnée absolument et sous toutes les formes qu'elle prend.

2. Un catholique ne peut pas entrer ou rester dans une société qui exige de ses membres un serment ou même un simple aveuglément à obéir aveuglément à tous les ordres des directeurs de la société un membre quelconque et à plus forte raison un chef, enonce des principes contraires à la religion, à la justice, à la charité, à la loi et à tout ce qui est bon et utile à l'humanité.

30. Si dans une assemblée de la société un membre quelconque et à plus forte raison un chef, enonce des principes contraires à la religion, à la justice, à la charité, à la loi et à tout ce qui est bon et utile à l'humanité.

40. Toute menace faite pour engager quelqu'un à entrer ou à rester dans la société ou à commettre quelque injustice, doit être regardée comme un attentat à la liberté personnelle et comme une preuve qu'il y a quelque chose de mauvais dans la société.

Veillez, M. le Curé, lire cette lettre au prône de dimanche prochain, avec les explications que vous jugerez opportunes pour en mieux faire comprendre les conseils et les ordonnances.

E. A. CARD. TASCHEREAU, Archevêque de Québec.

LA GREVE DES TYPOGRAPHES

Quoique l'ARTISAN ne doive pas sa naissance aux difficultés qui existent en ce moment entre les maîtres-imprimeurs de Québec et leurs ouvriers, sa fondation était au contraire décidée depuis assez longtemps, il n'en est pas moins vrai qu'il a été créé par des typographes, et à ce titre, il est assez logique que, sans s'ériger en défenseur des grèves, il réponde à certaines imputations injustes qui ont été lancées contre ces braves en faits de la casse et qui ont mis bien des gens sous une fausse impression.

Nous protestons d'abord contre l'assertion que les typographes se sont mis en grève pour obéir à une influence quelconque. Mais renonçons plutôt à la source de la difficulté, ce qui édifiera singulièrement le public sur toute cette malheureuse affaire et qui fera voir quels sont les droits qui ont été méconnus.

Depuis quelques années, plusieurs patrons qui n'étaient pas cependant plus fortunés que les autres, payaient la plupart de leurs ouvriers huit piastres par semaine. A diverses reprises, des démarches furent faites auprès des autres patrons, par leurs ouvriers respectifs, pour obtenir ce salaire. Toujours ces démarches furent faites sans menaces et sans que les bonnes relations entre les maîtres et les ouvriers en souffrissent. Cependant toutes ces demandes furent impitoyablement et pour ainsi dire systématiquement refusées. Dans certains établissements que nous ne nommerons pas et qui est loin d'être le moins important, les ouvriers avaient cependant, à une certaine époque fait des sacrifices qu'on avait pu s'attendre à récompenser loyalement plus tard, au jour de la fortune. Mais la fortune arriva, et le sort des ouvriers n'en fut pas davantage amélioré.

Un jour enfin, il y a de cela quelques semaines, une nouvelle démarche fut résolue. On forma un comité composé d'un ouvrier de chaque atelier qui devait demander aux patrons une entrevue tendant au règlement de la question pendante depuis si longtemps.

Ouvrons ici une parenthèse pour exposer un fait très important. C'est que le DAILY TELEGRAPH et le JOURNAL DE QUÉBEC pouvaient payer leurs ouvriers huit piastres par semaine en exécutant pour la Justice et l'ÉLECTEUR des contrats en sous-main sur lesquels ils leur payaient 25 pour cent de commission. Comment se fait-il, que lorsqu'ils exécutèrent eux-mêmes leurs contrats et que par conséquent ils réalisèrent pour eux-mêmes tous les bénéfices, la JUSTICE et l'ÉLECTEUR prétendaient n'en pas pouvoir faire autant?

Le comité cité plus haut fut autorisé à faire certaines concessions si les patrons promettaient d'en venir à un arrangement.

Ce-ci se réunirent et répondirent à la communication du comité simplement par courtoisie, disaient-ils, car ils préféreraient traiter avec leurs employés respectifs. Mais pourquoi donc alors certains propriétaires avaient-ils toujours demandé aux leurs de temporiser et s'étaient-ils toujours efforcés de trouver un biais pour ne pas récompenser et rémunérer comme ils le méritaient des ouvriers qui les en avaient sollicités si souvent et dont ils font tant d'éloges aujourd'hui? Nous aimons à croire qu'ils y ont mis plutôt de la mauvaise volonté que de la mauvaise foi.

Le 31 décembre arriva et en face d'un dernier refus, les typographes dirent à leurs patrons que Québec en se disant que s'ils les pussent mieux compris, les patrons n'auraient pas hésité un instant à faire droit à leurs demandes. Ils ont, en leur faveur des arguments dont chacun peut facilement apprécier la justice.

A sept piastres par semaine disent-ils, nous sommes moins rémunérés que les manoeuvres, si l'on met en ligne de compte les connaissances qu'ils nous font servir, l'apprentissage qu'ils nous ont fait, et nos besoins sociaux. D'ailleurs, l'augmentation de salaire que nous demandions se réduisit en définitive à peu de chose. Il n'y a pas une imprimerie où cette augmentation aurait représenté collective, ment plus de vingt piastres par semaine. Or, sur un personnel nombreux il aurait été très facile de rattraper cette somme, car nous n'avons jamais prétendu qu'un patron doit payer un ouvrier plus

cher qu'il ne valait. En n'employant par conséquent que de bons ouvriers, le surplus d'ouvrage fait et sa qualité auraient plus que compensé un excédent de dépenses qui n'aurait été conséquemment que fictif.

Notre journal étant dévoué aux intérêts des classes ouvrières, nous devons à nos confrères les typographes d'expliquer au public comment ils en étaient venus à la grave détermination qu'ils ont prise.

ETUDIIONS

La question ouvrière, nous parlons en général, s'impose à l'attention des gens réfléchis. C'est pourquoi, dans tous les pays où la civilisation chrétienne a cours, il se trouve des hommes distingués, des esprits d'élite qui se livrent à la tâche laborieuse d'étudier les règles de la saine économie sociale, et vont à la recherche des procédés les plus propres à affermir et à rendre meilleure la condition souvent misérable des diverses classes de gens que le capital met à son service.

Au premier rang de ces bons serviteurs de l'ordre social, brillent les économistes catholiques. Nous mentionnerons, pour la France seulement, Le Play et son école, Périn, Claudio Jeannot, sans oublier les Cheshellog, les Albert de Mun, les Léon Harmel qui parlent dans les congrès ouvriers, qui organisent les associations catholiques d'ouvriers et qui créent partout où ils peuvent le faire, des institutions dans lesquelles toutes les classes apprennent à régler l'exercice du droit et à aimer l'accomplissement parfait du devoir.

Malheureusement, dans cette jeune province de Québec, la véritable science économique a peu d'apôtres. La plupart des journalistes sont livrés aux luttes animées par l'esprit de parti, tandis que les quelques rares écrivains qui se montrent indépendants se sont tracé un programme spécial, étranger ou en partie étranger à la question ouvrière.

Il y a donc dans la presse canadienne française une lacune que l'ARTISAN se propose de combler. Mais petite n'est pas notre tâche! Nous l'aborderons, néanmoins, résolument. Nous aurons recours aux lumières des économistes les mieux autorisés; nous puiserons abondamment dans les revues les mieux faites. Tout en tenant compte des différences d'ordre social, entre l'Europe, les Etats-Unis et la province de Québec, nous mettrons à profit ce qui nous sera apporté de sain par l'étranger.

Ainsi, notre journal, ami des patrons et des ouvriers, fournira aux classes dirigeantes les matériaux d'études fort opportunes, trop souvent négligées, trop souvent ignorées. Si l'on veut lire l'ARTISAN sans préjugé, l'on s'apercevra qu'il a plus d'une raison d'être.

CE COMMENCEMENT DE GRÈVE

Certains journaux font grand bruit à l'occasion d'un canard lancé par on ne sait quel novelliste en détresse. S'il fallait les en croire, un commencement de grève aurait eu lieu dans les ateliers de M. Isaïe Boivin, manufacturier de chaussures, à St. Roch.

Les renseignements que nous avons pris nous permettent de relater les faits tels qu'ils se sont passés. Les voici:

Le fils de M. Isaïe Boivin n'ayant pas réussi à faire un certain ouvrage, M. Isaïe Boivin lui-même chargea son "foreman" d'aller faire des propositions à M. Napoléon Germain alors employé à la "Canadian Shoe Company". M. Germain accepta les offres faites, et entra ainsi au service de M. Boivin au quel il donna satisfaction par l'exécution parfaite de l'ouvrage qui lui fut confié.

A la fin d'une semaine de service, M. Germain fut congédié pour des raisons que nous laissons aux parties intéressées à discuter. Le congé signifié à M. Germain donna lieu à quelques murmures de la part d'un certain nombre d'ouvriers qui travaillaient dans le même établissement. Ces braves gens trouvaient naturellement étrange qu'on eût congédié un homme s'il n'avait fait sortir d'un autre établissement.

Voilà tout! Personne ne s'est aperçu que l'homme n'a cessé

son travail; pas un seul n'a fait mine de vouloir quitter son poste.

Certains journaux peu conscieus inventent tout ce qu'ils peuvent pour vilipender les ouvriers et ils ont l'impudence de s'en dire "es amis".

A NOS ABONNÉS

L'irrégularité qui se fera sentir, les premiers jours, dans la distribution de notre journal nous sera sans peine pardonnée. Nos porteurs auront tout un apprentissage à faire et, qu'on nous permette de le dire, sans fausse modestie, le nombre de nos abonnés dépasse considérablement notre attente. Nous réservons une surprise au public pour le jour où nous publierons le chiffre de notre circulation.

BELLE CONDUITE

Il y a quelque temps, M. Cléophas Rochette, l'un des plus grands industriels de Québec, se voyait forcé de diminuer de deux centins le prix qu'il accordait aux filles à son emploi par douzaine de renforts. Une entrevue eut lieu et tre lui et les intéressées et il journa sa réponse définitive à ce matin; mais, dès samedi, il apprit à ses ouvriers que dorénavant la réduction ne serait plus faite. Inutile de dire avec quel enthousiasme cette bonne nouvelle fut reçue. Nous ne ferons pas ici, de la conduite de M. Rochette, un éloge qui dans les circonstances et venant de nous pourrait paraître trop intéressé; mais il nous permettra de lui dire que, d'après ce que nous savons de ses antécédents, jamais collision ne se ferait entre le capital et le travail si tous les industriels lui ressemblaient.

M. H. J. B. Chouinard, avocat, a été élu par acclamation, député de Dorchester L'ELECTEUR le réclame pour son parti mais le nouveau député s'est donné comme protectionniste. Cette élection ne modifie aucunement la situation des partis aux Communes.

Nous empruntons aux journaux du matin le texte de la circulaire de S. E. le Cardinal, lui hier au prône de toutes les églises.

Nous attirons l'attention du lecteur sur la composition de notre premier programme. Nous y réimprimons notre programme à la demande de ceux qui n'ont pu se procurer le prospectus. Les autres matières sont toutes choisies de façon à offrir un intérêt particulier pour la classe ouvrière. Nous répétons aussi le commencement de notre feuilleton.

REVENUS POSTAUX

Le rapport annuel du maître général des postes sera publié dans quelques jours. On croit que le revenu net pour l'année fiscale finissant le 30 juin dernier atteindra \$2,603,255 contre \$2,469,000, soit une augmentation de \$134,000. Les dépenses pour l'année finissant le 30 juin 1887, ont été de \$3,458,100 contre \$3,380,000 l'année précédente, soit une augmentation de \$78,000. Ceci montre un surplus de recettes de \$56,000 comparé à l'année précédente.

LA DETTE

Le rapport de la dette du Dominion au 31 décembre, montre: dette totale \$274,710,703; biens suffisants, \$47,290,010; soit une diminution de \$326,616 durant le mois. Les dépenses sur le capital calculé durant les derniers six mois, ont été: Ouvrages publics, y compris les chemins de fer et les canaux, \$154,416; Terres du Dominion, 45,544; Subsidés pour chemin de fer, 644,780; Pertes durant la rébellion du Nord-Ouest, 529,440.

SCANDALE

On mande de Cantazaro, Italie, qu'un prêtre nommé Giovanelli célébrait dernièrement la messe au milieu du plus profond recueillement des fidèles, lorsque tout à coup un homme se détacha de la foule et tira un coup de revolver contre le prêtre, qui tomba mort sur les marches de l'autel. Le meurtrier, un certain Carfagnino, pour se soustraire à la fureur populaire, se renferma dans la chambre du rez de chaussée du clocher et se suicida avec la même arme.

Les journaux italiens disent qu'une vengeance se cache sous cet horrible drame qui a fait une vive impression.

A l'occasion des fêtes de l'an, une jolte adresse a été présentée à M. P. C. d'Auteuil, marchand, par ses nombreux amis.

LEON XIII ET LES JOURNAUX OUVRIERS

L'Univers, le grand journal catholique français, a publié dans son numéro du 26 octobre dernier, les lignes qui suivent:

"Le Vaterland de Vienne publie, sous ce titre: Roma locuta est, un grand article sur la réception du pèlerinage français à Rome et sur le discours prononcé par le Saint-Père à cette occasion. Cet article est suivi d'un manifeste adressé aux catholiques de la monarchie autrichienne, les invitant à coopérer à la fondation d'un parti ouvrier social (liste chrétien) et à fournir les fonds pour un organe de ce parti."

"Ce manifeste est signé par de nombreux prêtres, religieux et laïques notables de vingt diocèses. Ont également signé le Père supérieur, le maître des novices et trois frères de l'abbaye nullius des bénédictins écossais établis à Vienne."

Dans les circonstances, ce simple extrait a presque les caractères d'un document, et nous le soumettons à l'attention toute spéciale de ceux qui nous montrent les dents, dans l'ombre. Nous tenons à la disposition des incrédules le numéro en question de l'Univers.

PETITES NOTES

Jacques-Cartier, sa vie et ses œuvres, tel est le sujet d'un concours littéraire dans les deux langues ouvert sous les auspices du Cercle Catholique qui a pris l'initiative dans la question du monument qu'on doit élever au découvreur du Canada. Le lieutenant-gouverneur offre deux médailles. Les manuscrits devront être adressés avant le 15 septembre et avec les formalités traditionnelles à M. Ernest Gagnon.

Une députation québécoise doit se rendre à Ottawa pour plaider la cause de notre ville au sujet des malles océaniques. C'est une question d'une majeure importance pour la classe ouvrière et nous y reviendrons sous peu.

On prête au gouvernement fédéral l'intention de faire une razza complète parmi nos magistrats. Sept vieux juges seraient remplacés par de plus allégres. Parmi les futurs retraités mentionnés Sir A. A. Dorion, les juges Tessier, Cross et Monk. Nous verrons avec regret la disparition du juge-en-chef Dorion dont la science et l'esprit de justice honoraient n'importe quel pays d'Europe.

Notre province vient de recevoir la moitié du subside fédéral annuel.

Le Globe persiste à dire que Salisbury veut se débarrasser de Lord Churchill en le faisant gouverneur-général du Canada. Ce dernier est un homme, à la vérité, fort brillant, mais ses continuelles vicissitudes dans la question irlandaise ne lui attireront pas plus de sympathies au Canada qu'en Angleterre dont on veut l'exiler.

Le volapuk, la dernière utopie de certains en vacances, va paraître il paraît pas dans la voie du possible. On dit qu'une académie volapukiste sera inévitablement ouverte à Munich. Comme on le sait, le volapuk est une langue universelle destinée à remplacer toutes celles qui existent de par le monde. Utopies pour utopies nous préférons celles de l'ingénieur et intéressant Jules Verne.

M. Savary, autrefois attaché au Canada et subscritteur attaché à diverses entreprises littéraires et politiques de Montréal vient d'assumer la rédaction conjointe des journaux La Minerve, Le Monde et Le Presse. Ses premiers articles font beaucoup de bruit et ne semblent pas du tout du goût de la presse ministérielle. Le contraire serait étonnant.

M. Savary est un adversaire redoutable ayant à un égal degré la science et le style. Nous comptons stoïquement ces tours brillants où nous n'avons pas encore placé, étant donnée notre réserve de journal indépendant.

Les prochaines élections municipales fourniront aux citoyens de Montréal l'occasion de se prononcer sur des questions de la plus haute importance, et entre autres sur l'opportunité d'une nouvelle chartre.

Le Mail du 6, prétend que les premiers ministres des provinces canadiennes iront en ambassade à Londres pour y obtenir des autorités impériales une décision favorable aux résolutions adoptées, à Québec, par la conférence inter-provinciale.

M. Edouard Drumond, le bruyant auteur de la France Juive, a des imitateurs dans la personne de MM. Beaugrand et Trudel qui reprochent au gouvernement d'avoir nommé un juif, M. Helbronner, membre de la Commission du Travail.

M. Helbronner, est un rédacteur de la Presse et s'occupe tout spécialement des questions ouvrières.

La commission du havre de Montréal a perçu cette année \$10,000 de plus que l'an dernier.

L'on assure qu'une vente de marchandises sèches se prépare pour une maison de St. Roch pour la semaine prochaine. Cette vente sera la plus extraordinaire qui se soit encore vue à Québec. Attendez encore quelques jours afin d'acheter pour 20 cts. ce qui vous coûterait \$1 aujourd'hui.

FOLIE HOMICIDE

M. Denis, plombier, travaillait tranquillement, à Paris, à trois heures et demie de l'après midi, à la réparation de la toiture d'une maison, rue Barres, lorsqu'on lui cria d'en bas:

"Sauvez-vous ou vous tombez!" Cet avertissement lui venait des passants qui s'étaient rassemblés sur le trottoir d'en face.

M. Denis regarda au dessous de lui. Il vit quelque chose d'effrayant s'amusait, au moyen d'une scie à la main, à scier les cordes de l'échafaudage auquel il travaillait.

Avec une agilité remarquable, M. Denis se précipita chez la bonne femme, piqueuse de bottines, âgée de trente quatre ans.

"Que faites-vous là? lui cria-t-elle en le secouant un brin.

"La femme T.... qui avait l'air égaré, ne sut que répondre: "Votre échafaudage m'empêchait de voir par la fenêtre.

Le plombier se contenta de la descendre chez le commissaire de police avec l'aide des agents. Interrogée, elle n'a pu articuler que des réponses incohérentes. Elle aurait agi sous l'empire d'un accès d'aliénation mentale.

On la tient en observation à l'hospice du dépôt.

Attendez pour faire vos achats la grande vente à bon marché qui se prépare pour la semaine prochaine par une grande maison de St. Roch, un immense job de marchandises sèches va être vendu à 20 cts dans la piastre.

Petite telegraphie

Le juge Dugas a fait une terrible sommation à la police de Montréal qui manque, dit-il, d'esprit de corps et d'autres choses aussi.

La session fédérale ouvrira le 21 février.

Le nombre des immigrants au Canada a été de 24,424, l'an dernier.

L'emprunt de \$837,000 contracté en Angleterre par Toronto a 76 prouve un excellent crédit.

Une dépêche nous apprend que le président général des Chevaliers du Travail, M. Powderly, est si dangereusement malade et qu'on attend sa mort à tout instant.

RETRARDEE

La publication du Canada Français est retardée de quelques jours pour des raisons majeures.



SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC.

Conformément à la constitution, règles et règlements de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, il y aura une ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des membres de cette Société, LUNDI le 6 de FEVRIER prochain, à l'Hotel-de-Ville, à sept heures et demie P. M., pour prendre en considération les amendements aux règlements de la Société.

Tous les membres, sont priés d'y assister. JOSEPH BEAUCHAMPE, Secrétaire-Archiviste. 9 janvier 1888.—26

L. Kerwin & Cie

TABACONISTES

No. 15, RUE BUADE

Importateurs de Cigares, Tabacs, Pipes, Sacs et Boîtes à Tabac, Porte-cigares, Porte-allumettes, etc., etc., etc.

Demandez le bon cigare de cinq cents; THE TRUE KNIGHT et le EIGHT HOURS.

9 janvier 1888.

OFFERT EN VENTE

LA PLUS GRANDE VARIÉTÉ

D'HORLOGES

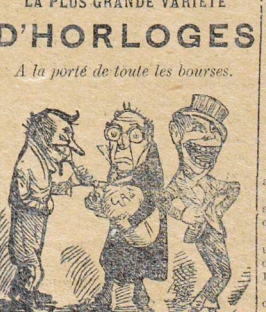
A la portée de toute les bourses.

UNE VISITE EST SOLICITEE CHEZ

T. ARMAND

HORLOGER-BIJOUTIER

36, rue St-Joseph, St-Sauveur.



Le magasin le plus achalandé, le mieux assorti et le meilleur marché du quartier. Avez-vous besoin d'une montre en or ou en argent, d'une chaîne, boutons de chemise, c'est chez M. Donati qu'il faut aller.

Vous voulez faire un cadeau. Un collier ou une bague, des pendants d'oreilles ou des bracelets en or ou en platine, vite aller chez M. Donati. Il vous manque des pièces d'argenterie, c'est chez M. Donati qu'il faut vous le procurer. Enfin, c'est là que vous devez acheter des boutons, des chaînes en or pour diamants, etc. Avant d'aller ailleurs, arrêtez-vous à l'adresse ci-dessus. Québec, 9 janvier 1888.—111

Concession offerte

— AUX —

TYPOGRAPHES

— ET —

Au Public en General

J'ai décidé de tout sacrifier, de faire une grande vente générale en costumes de chambre, perruques d'homme et de femme, bandeaux, chapeaux de toute largeur pour dames, boutons d'homme faits d'après les derniers principes, toutes sortes de papiers pour la table, tel que brochures à cheveux de toute qualité et de tout prix, pelotes, brosse à cheveux, savons, parfums, nettes lavables double et simple, rasoirs, savons à barbe, strappes, savonnettes et pots pour barbe.

AVIS AUX DAMES

Lorsque vous viendrez à mon établissement pour apprêter des cheveux ou bien vous faire coiffer ou pour la coupe des cheveux, demandez toujours à entrer dans le salon des Dames; là il y aura toujours une dame pour vous répondre et vous servir avec toute la courtoisie qui vous est due. Je ne mentionne aucune réduction sur tous ces réductions ce n'est rien autre chose que du faux jeté à la figure des gens, car il est très rare que nous puissions vendre de bons effets plus bas que les prix courants; donc venez tous en toute et jugez par vous-même de la qualité des effets et du prix que nous les vendons, n'oubliez pas que pour bal, masquerade, et théâtre, j'ai en main toutes sortes de perruques pour ces occasions et de plus je m'engage moi-même d'aller coiffer et grimer. J'ai aussi en main le réparateur pour les cheveux, eau à rincer, et une autre préparation qui ne colore pas les cheveux mais qui est expressément pour arrêter la chute des cheveux.

HOMERIE DES PLATS

Bachelier-Perruquier et Marchand de cheveux et d'Articles de Fantaisie.

278 RUE T-JEAN

En face du Cinéma Anglais.

Québec, 9 janvier 1888.—10

Après le Feu

OUVERTURE

\$40,000

DE

Marchandises Sacrifiées.

Nous invitons cordialement le public à venir visiter la grande quantité de marchandises que nous sacrifions. Nous avons les plus grands Job, qui nient jamais été offerts. Venez de bonne heure pour éviter la foule. Achetez ces beaux étoffes à robe qui ne sont presque pas endommagés que nous vendons pour 13 cents. Il y en a 6000 verges. Toutes nos marchandises sont données pour ainsi dire. Tweeds légèrement endommagés. Tout doit être vendu d'ici à un mois pour l'inventaire à la

Maison Blanche

123, rue St-Joseph, St-Roch.

P. C. D'AUTEUIL

9 janvier 1888.



Montres et Bijouteries.

Le magasin le plus achalandé, le mieux assorti et le meilleur marché du quartier. Avez-vous besoin d'une montre en or ou en argent, d'une chaîne, boutons de chemise, c'est chez M. Donati qu'il faut aller.

Vous voulez faire un cadeau. Un collier ou une bague, des pendants d'oreilles ou des bracelets en or ou en platine, vite aller chez M. Donati.

Il vous manque des pièces d'argenterie, c'est chez M. Donati qu'il faut vous le procurer.

Enfin, c'est là que vous devez acheter des boutons, des chaînes en or pour diamants, etc. Avant d'aller ailleurs, arrêtez-vous à l'adresse ci-dessus.

Québec, 9 janvier 1888.—111

L'ARTISAN

coin des rues du Roi

et Dorchester.

La vente de marchandises sèches la plus extraordinaire qu'on ait encore vue sous le rapport du bon marché se prépare par une grande maison de St. Roch pour la semaine prochaine; un job de \$25,000 à être vendu à 20 cts dans la piastre. Suspendez vos achats.

Nouvelles Diverses

Malgré la hâte dont se ressent notre numéro d'aujourd'hui, nous ne craignons pas la comparaison avec n'importe quel autre journal. Au contraire nous la sollicitons, certains du résultat. Qu'on compare les nouvelles et l'on admettra que de tels débats promettent beaucoup aux lecteurs pour l'avenir.

Le nouveau magasin que fait construire, rue de la Fabrique, M. Harris est presque achevé quant à l'extérieur et, bien que de dimensions normales, il donne beaucoup de relief à cette partie de la Haute-Ville.

M. Delançois, le capitaliste qui doit ouvrir à l'ancien emporium Nord-Ouest, un grand magasin de nouveautés, sera bientôt à Québec pour procéder à l'engagement de son personnel et aux nombreux travaux d'intérieur qu'il se propose de faire.

On sait que la plupart des compagnies de chemin de fer ont adopté le cadran de vingt-quatre heures. Pour le bénéfice des employés qui ne se sentent pas l'honneur à se payer une nouvelle montre, un de nos horlogers ingénieux s'est fort pertinemment avisé de faire imprimer ses douze heures supplémentaires sur papier découpé en cercle tronqué et qui s'adapte à merveille au cadran vieux jeu.

Les agents des diverses lignes de chemins de fer ayant tenu et abrutissant à Québec constant avec assurance que le déplacement provoqué par la réduction des prix pour Noël et le nouvel an a été beaucoup moindre que par le passé. Nous leur rappelons que c'est leur propre faute. La valeur de ces billets était trop limitée. Peut-on aller bien loin et en revenir en deux jours, et ce, sous la menace d'une bloquée dans la neige? Les agents avaient reçu des avis fort courts et n'en ont tenu aucun compte. *El maintenant, dans!*

Le soir, à la salle publique de St-Sauveur, une très attrayante séance préparée par les RR. PP. Oblats aura lieu dans la nuit d'obtenir la somme nécessaire à l'échat d'un cours illustré d'histoire religieuse, à l'usage des frères et sœurs. Cette idée aussi religieuse que méritante attirera sans nul doute un nombreux auditoire. Prix: 15, 20 et 30 cents.

La maison McMaster & Cie, de Toronto, qui vient de précéder avec un passif de \$365,000 était en relations commerciales avec beaucoup d'établissements.

Tous les citoyens qui tiennent à ne pas perdre leur droit de vote dans les élections municipales du mois d'avril devront payer leurs taxes d'ici au 20ème jour de janvier, à six heures du soir, sinon, bonniqué.

Aujourd'hui, l'École de Cavalier laisse ses quartiers de Lévis pour prendre possession de l'arsenal et de l'école autrefois occupé par le comte Premio Réal.

Le nouveau curé de la Basilique a acheté tout le mobilier qui lui avait appartenu à feu M. Auclair au prix de quatorze cents piastres. La bibliothèque qui contient plus de mille volumes sera vendue ce soir à l'enchère.

Nous apprenons que plusieurs marchands de la Haute-Ville sont à négocier l'éclairage de leurs établissements au moyen de lampes à petit feu dites incandescentes. Ce mode devient certainement populaire. On se rappelle que c'est la compagnie du Richelieu qui la première, en tenta la vulgarisation en l'adoptant pour le Québec.

A peine sorti du brouhaha agréablement fatigant des fêtes du nouvel an, nos marchands se livrent à un autre labeur moins fertile en rapport mais qui est souvent en désappointement et en désarroi. Nous voulons parler des inventaires. Plusieurs notabilités du commerce en nouveautés se sont accordés à nous dire que le temps exceptionnellement doux de la fin de décembre avait quasi paralysé la vente d'étoffes pesantes et de lainages. Vu d'ensemble, la situation de cette branche est assez encourageante.

Trois couvertes de carioles, deux grises et une par carreaux jaunes, depuis le Pont-Dorchester jusqu'à l'Asile de Beauport. Celui qui les trouvera pourra les livrer au propriétaire, M. Alex. Marcoux, charretier, ou au gardien du Pont ou au bureau de l'Artisan, coin des rues Dorchester et du Roi.

Un autre monument est en perspective: celui de Papineau. Quelques citoyens de notre ville doivent agiter la question quand Cartier aura eu le sien. Le monument de Papineau serait élevé à l'endroit appelé la Pointe, au Faubourg St-Jean. C'est un fort beau site.

On reçoit passablement de nouveaux livres depuis quelque temps, mais la plus grande partie qui doit venir de France n'arrive que dans quelques semaines. Le choix en est généralement bien fait et porte surtout sur les ouvrages sérieux traitant de statistique, d'histoire, etc. M. Sylva Clapin, notre compatriote qui s'occupe de librairie à Paris même, a été chargé à son dernier voyage de divers achats.

Comme on le sait la bibliothèque est placée ni plus ni moins dans un corridor, ce qui est peu respectueux pour elle et encore moins commode pour les habitués et les employés. Le gouvernement a, dit-on, décidé de faire préparer dans la vaste cour de ses édifices une tour centrale pour la bibliothèque, la quelle tour serait reliée aux quatre corps de bâtisse par autant de ponts suspendus et couverts. C'est magnifique pour les étudiants et pour les ouvriers. En attendant, il s'est fait et se fait encore quelques travaux de détail.

Ce matin, à 11 hrs., le Dr Michel Fiset et M. Jean Drolot ont été élus membres du conseil municipal de St-Sauveur sans aucune opposition.

Une jeune fille du nom de Philomène Chastigny, demeurant rue Prince-Edouard, St-Roch, s'est brisée trois côtes en tombant du haut d'un escalier. Le Dr Laberge a été immédiatement appelé mais l'état de la pauvre enfant est très critique.

Les citoyens de Saint-Jérôme ont été victimes dans la nuit de lundi à mardi d'un vol très audacieux, ou plutôt d'une tentative audacieuse de vol, au bureau de poste de cette ville. Des individus, toujours les mêmes, ont enfoncé la porte extérieure du bureau de poste et n'ont pas eu ensuite grande peine à pénétrer à l'intérieur, et là, ils ont commis des actes de vandalisme comme on en a vu rarement dans notre jeune pays.

Après avoir croché tous les tiroirs du bureau de poste où ils n'ont trouvé qu'un cinq piastre de mauvais argent, ils se sont abattus comme de véritables insensés sur les livres de compte de la corporation et de la poste.

Ils ont jeté au feu un registre entier des délibérations du conseil ainsi que le livre de caisse et un registre des lettres chargées. Un autre livre de caisse de cinq ans a été brûlé en partie.

Du bureau de poste ils sont allés au bureau de la corporation où ils ont fait pen de ravages, car on croit que sur les heures du matin ils se sont crus découverts et ont pris la fuite en attendant un bruit considérable que faisait pour entrer à l'hôtel Grignon vis-à-vis un nommé Lacasse qui arrivait à cette heure avancée, des cantons du Nord.

Les maladroits ont laissé leurs outils qui consistent en une couple de ciseaux, le tout paraissant venir de la fonderie Dumontville et ayant été fabriqué par Siméon Cyr qui, mandé de St-Thérèse n'a pas eu de peine à identifier tous les instruments.

Dans la cause de Le Canada vs les jeunes Lafontaine, clicheur et lewarch, apprenti typographe, le jugement est remis à mercredi.

Celle des propriétaires de la Justice contre les apprentis Belletier et Létourneau, a été prise en délibéré.

M. J. F. Pinaud, avocat, en ce moment en voyage aux Etats-Unis, assiste ces jours-ci à une brillante réception à la Maison Blanche, où il a l'honneur d'être présenté à Mine Cleveland.

Il y aura pendant l'année 1888 deux éclipses totales de lune visibles au Canada. La première aura lieu le 28 courant à 4 heures 35 minutes de l'après-midi, et durera jusqu'à 7 heures 13 minutes. La seconde aura lieu dans la nuit du 22 au 23 juillet.

Il y a quelques jours, un nommé Proulx, de Portneuf, est allé à Ottawa réclamer du gouvernement une récompense de \$250 pour avoir fourni des renseignements qui ont permis de saisir et de détruire une distillerie de whisky, près de Québec. Vu cependant que Proulx, au dire de l'inspecteur du revenu, aurait lui-même copié dans cette exploitation illégale, il est possible qu'il s'en revienne avec son petit bonheur.

Le pont est pris et offre beaucoup de solidité, mais les chemins laissent encore à désirer.

Demain est la dernière journée pour la réception des manuscrits des littérateurs qui prennent part au concours ouvert par le Monde Illustré de Montréal et ayant pour sujet: Le tabac et son influence sur les races. Vingt piastres sont offertes en deux prix par l'hon. M. J. B. Rolland, sénateur.

La journée d'hier a été fort belle, et les chemins étant très beaux, beaucoup de québécois sont allés souhaiter la bonne année aux parents et amis de la campagne. Rarement nos routes vicinales n'ont présenté un aspect plus gai et plus animé qu'hier après midi.

La Compagnie du chemin de fer du lac St-Jean a beaucoup de difficulté à trouver des télégraphistes pour la section supérieure. Le pays est encore quelque peu désert et les opérateurs qui n'ont pas les goûts de l'anchorette font la grimace en voyant les parages et s'en reviennent en commentant profondément le texte de la Gènesis: il n'est pas bon que l'homme soit seul!

La société St-George a distribué, l'an dernier, pour œuvres charitables, la somme de \$669.79.

MM. Paul de Gages et Faucher de St-Maurice ont été nommés membres de la Société d'histoire diplomatique, France.

Le Chroniqueur parle élogieusement de la crèche algébrique que possède l'église St-Sauveur.

La fête Ste-Généviève a été brillamment célébrée, hier, à la Basse-Ville. M. l'abbé Faguy a dit la messe du matin et, le soir, un très éloquent sermon a été donné par M. le curé de St-Roch.

Avis est donné dans la Gazette Officielle: Qu'une demande sera faite à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir l'incorporation d'une compagnie devant être connue sous le nom de "The Quebec Oriental and Short Line Railway Company." L'objet de cette compagnie est de construire, pourvoir, maintenir et mettre en opération un chemin de fer partant d'aucune place dans les comtés de Dorchester et Lévis afin d'atteindre aucune place sur la frontière de l'Etat du Maine, en arrière des comtés de l'Islet, Kamouraska et Témiscouata.

Samedi matin le détective Fahey a été amené devant le juge en chef Sir A. A. Dorion en conformité avec l'usage qui veut que quand la Cour refuse d'accorder un bref d'habes corpus à un prisonnier, il soit conduit devant le juge qui doit l'informer de sa décision. Fahey était accompagné de son avocat M. St-Jean. Il continue à protester de son innocence. Il est probable que les avocats des accusés feront une nouvelle application pour un bref d'habes corpus devant tous les juges de la Cour d'Appel d'ici à quelques jours.

Samedi le juge Dugas a condamné un jeune homme, fils de l'un des médecins les plus en vue du district de Montréal, à cinq années de détention dans le pénitencier. Le jeune homme a été envoyé à la prison de Montréal en attendant qu'il soit transféré au pénitencier de Kingston. Il a été condamné pour avoir commis un vol d'argent avec effraction, au préjudice de son frère, un avocat de cette ville.

Le jeune prisonnier a fait un cours d'étude dans un de nos collèges; mais depuis son arrivée à Montréal il a fréquenté une mauvaise compagnie et s'est très mal comporté. C'est ce qui l'a conduit où il est aujourd'hui.

A l'occasion de la reprise de ses classes, l'École des Arts et Métiers annonce qu'elle peut recevoir trente nouveaux élèves. On peut s'adresser à M. J. N. Daquet.

Ceux qui aiment vivre à la campagne seront aises d'apprendre que le notaire Bernard, du Cap-Saint-Jacques, mettra en vente, en mars prochain, un grand nombre de lots très attrayants situés dans les plus jolies paroisses de Portneuf.

On se plaint avec raison du fait qu'une foule d'oisifs encombre le bureau de poste central aux heures où les intéressés s'y rendent. C'est le rendez-vous de personnes, petites et grandes qui gênent complètement les affaires.

La vente de quelques banes, hier à la Basilique a produit le montant qu'on en attendait. Nos lecteurs remarqueront ces banes sont nouveaux et que le fait d'en avoir fait les frais prouve augmentation dans le nombre des fidèles de l'église métropolitaine. Par contre, ceux qui ont été il y a quelques jours, à l'église St-Jean ont subi une légère dépréciation attribuée à l'obligation dans laquelle se trouveront tous les paroissiens de St-Jean de remettre leurs banes dans quelques mois pour une vente générale.

A ceux qui ont laissé planer des doutes sur la direction que prennent les agents de la Loterie Nationale du côté Labelle, on apprend que \$2,000 ont déjà été distribués à bon escient. Le diocèse de Sherbrooke a reçu pour sa part \$400. Bravo!

Attention!!! Economisez votre argent: attendez encore quelques jours encore avant de faire vos achats. Une vente extraordinaire d'un immense job de marchandises sèches achetées à des prix qui doivent surprendre tout le monde se prépare pour la semaine prochaine. Attendez!

se proclame ouvertement l'avocat de l'ouvrier; il faut en conclure que l'ouvrier secondra nos efforts.

La compagnie du lac Saint-Jean va prendre irrémédiablement possession de la seconde section de sa ligne—rivière à Pierre jusqu'au lac Saint-Jean—jusqu'ici exploitée par l'entrepreneur M. Boemer. La division originale en deux sections sera maintenue pour la meilleure administration de tout. L'heure des départs des trains a été avancée de façon à leur permettre de parcourir la ligne en temps propice au transit général.

Enfin, petit à petit, cette ligne si longtemps désirée prend forme définitive. Les prix qui seront raisonnablement ajustés sur les deux sections vont donner de l'élan au trafic et au déplacement. Il ne reste plus maintenant qu'à voir les divers embranchements ouverts et les dernières difficultés des subsides et des postes aplanies.

Nous apprenons avec plaisir que les épiciers de la rue du Pont ont décidé de former leurs établissements à 8 hrs. p.m. à partir du lundi prochain.

Cette populaire maison a les honneurs de la première réclame qui aura été publiée dans l'Artisan. C'est mérité. M. N. Desroches en a fait l'un des plus élégants magasins de nouveautés de notre ville bien qu'un an ne se soit pas encore écoulé depuis son ouverture. Articles de goût, lainages, tweeds de tous les patrons et couleurs, étoffes à robes aux prix les plus variés... A quoi bon une longue nomenclature? Il n'est pas un acheteur, consciencieux, un magasinier expérimenté qui ne sache déjà qu'il faut pour être bien servi diriger ses pas vers le No 240, rue et faubourg Saint-Jean.

Nous avons raconté dans notre numéro prospectus la première partie du vol archi-audacieux opéré dans la maison McArthur & Cornuelle de Montréal. On se rappelle qu'un des chevaliers, Kerr, a été appréhendé assez subite. Mais voici bien une autre histoire. Le conte ne fait pas là!

Les deux autres voleurs n'ont pas été arrêtés, de consentement mutuel; ce ne sont pas des burglars, mais des officiers de police qui ont renouvelé le trac dans lequel sont tombés les célèbres Falcey, Niégel et Cie. Voici d'ailleurs le vrai de la nouvelle. Kerr qui est une célébrité dans le monde des escrocs s'est laissé présenter un quidam qui s'est donné comme filou de première volée. Plusieurs entreprises contre le bien du prochain furent bâclées; le juge Dugas, M. McArthur et Cornuelle furent avertis par le faufileur et d'étape en étape Kerr en est arrivé à reproduire, après instruction sommaire, la livrée du pénitencier qui lui a déjà pris sept années de sa vie.

Coïncidence qui vient de arriver: Montréal de plusieurs bandits a été souvent employé ailleurs, sur ce en France ainsi qu'en font foi les mémoires de M. M. Canier, Macé et Claude, anciens chefs de la sûreté à Paris. La police française avait même érigé en système l'emploi des forçats graciés à condition d'aider la roue, c'est-à-dire la gendarmerie. Le rôle de Vautrin dont Balzac a fait un héros n'était qu'un ancien forçat. Des mémoires contemporains assurent que ce génie n'est pas une création du célèbre physiologiste, mais qu'il a eu chair et os.

Il y a quelques mois, à l'issue d'un procès retentissant, la femme qui en était l'objet ayant été acquittée, elle se rendit dans sa paroisse, St-Nicolas. Elle y fut l'objet d'un charivari qui l'obligea à revenir à Québec. La veille de Noël, elle y retourna de nouveau mais pour se voir de plus bel obligée de faire volte-face. Un cultivateur de l'endroit nous assure qu'une espèce d'organisation permanente a été formée dans le but de renouveler ces charivaris aussi souvent que leur reviendra celle qui en a été deux fois l'objet.

Les hommes de notre bataillon canadien iront bientôt—peut-être demain—chercher armes et costumes à l'arsenal. Il est plus nombreux que jamais et le plus grand entraînement règne dans ses rangs. Nous savons qu'un bon nombre d'ouvriers en font partie et ils nous permettront de leur conseiller d'être plus que jamais assidus aux exercices. C'est un dévouement intelligent qui remplit d'une façon louable les longues soirées d'hiver. L'exercice militaire est tout spécialement recommandé et dans tous les pays bien administrés, il forme partie du programme d'instruction primaire. Ajoutons que le nouveau manège est un attrait de plus.

Après avoir fait usage de six gallons de cette eau par moi, j'ai réussi à améliorer ma condition et je suis prêt à déclarer aujourd'hui que c'est un remède infaillible contre les maux de toutes sortes.

Le meilleur moyen de REPAIRER la SANTE et la FORCE. J'étais impuissant et misérable. Depuis à peu près cinq ans, mon bras droit était enflé jusqu'à l'épaule; je ne pouvais travailler, même romer un doigt; des centaines de personnes considèrent mon cas irrémédiable; j'ai été sous les soins de médecins expérimentés pendant trois ans; mon cas a toujours été considéré comme "impossible"; quand, il y a cinq mois, je fis usage de l'EAU ST. LEON. Après avoir fait usage de six gallons de cette eau par moi, j'ai réussi à améliorer ma condition et je suis prêt à déclarer aujourd'hui que c'est un remède infaillible contre les maux de toutes sortes.

TELEGRAPHIE DE L'ARMÉE DE SALUT. Montréal 7.—L'armée de Salut, détachement français, ouvrira le feu demain matin. Le vieux théâtre du Champ de Mars a été converti en caserne et en temple pour l'occasion. Le major Spooner et le capitaine Simcoe sont de retour de l'ancienne capitale où on a célébré le premier anniversaire de l'ouverture de la campagne en cette ville. L'Armée à Québec se compose, dit-on, de 200 membres, dont 28 catholiques. Le détachement est plein d'enthousiasme et plutôt stimulé qu'abattu par les procès dures légales intentées contre lui. On ne s'attend à rien d'extraordinaire d'ici à ce que l'affaire vienne en Cour Criminelle au mois d'avril prochain. Un magnifique corps de musique a été organisé et on se prépare pour la marche triomphale, qui aura lieu dès que les droits de l'Armée de parador dans les rues auront été encore une fois reconnus.

INCENDIE. Montréal, 7.—Un incendie a détruit hier, la manufacture d'instruments aratoires de J. Larnouth & Cie. Dommages pour \$10,000 environ.

BRIGANDAGE. Depuis quelques mois, la sécurité publique est très fortement compromise dans certains districts de la Hongrie. Les "pauvres garçons", c'est-à-dire les brigands, ont reparu dans les rues de Budapest, et les voyageurs sont en proie à une terreur épouvantable. Une famille entière de paysans revenant du marché a été massacrée et les femmes ont eu les doigts coupés parce que leurs bagues ne s'enlevaient pas assez vite, etc. Le gouvernement a voulu agir énergiquement. Un détachement d'une centaine de gendarmes, commandé par un capitaine de cavalerie, a fondu de fond en comble le Bawald. Ils ont réussi à surprendre le chef des brigands qui a été tué ainsi que plusieurs de ses lieutenants. Le chef de la bande était bien connu. Il s'appelait Kovacs et avait été l'accolyte du fameux Rosa Sander, le Carouche de la Hongrie. Tous deux furent pris, il y a quinze ans, lors de la grande battue organisée par le commissaire extraordinaire muni de pouvoirs illimités pour l'extirpation du brigandage.

Sander mourut en prison, mais Renko réussit à s'évader et n'eut rien de plus pressé que de reconstituer une bande. C'était un gaillard très résolu et qui avait reçu une éducation des plus soignées. Il parlait quatre langues et se piquait de littérature. Lorsque Mme Adam de la Nouvelle Route parcourut la Hongrie il y a quelques années, Renko adressa un galant sonnet à la célèbre voyageuse. Cerné par les gendarmes, atteint de cinq ou six balles, il tomba après une défense désespérée.

Malgré les résultats de cette première expédition, on a cru devoir proclamer la loi martiale dans deux districts. En vertu de cette procédure sommaire, les brigands arrêtés peuvent être jugés et pendus le jour même où ils sont arrêtés.

THEOPHILE CHAMBERLAND RESTAURATEUR 154 Plac. Jacques-Cartier. Les Vins, Liqueurs et Cigares sont de premier choix.

Le meilleur moyen de REPAIRER la SANTE et la FORCE. J'étais impuissant et misérable. Depuis à peu près cinq ans, mon bras droit était enflé jusqu'à l'épaule; je ne pouvais travailler, même romer un doigt; des centaines de personnes considèrent mon cas irrémédiable; j'ai été sous les soins de médecins expérimentés pendant trois ans; mon cas a toujours été considéré comme "impossible"; quand, il y a cinq mois, je fis usage de l'EAU ST. LEON. Après avoir fait usage de six gallons de cette eau par moi, j'ai réussi à améliorer ma condition et je suis prêt à déclarer aujourd'hui que c'est un remède infaillible contre les maux de toutes sortes.

Le meilleur moyen de REPAIRER la SANTE et la FORCE. J'étais impuissant et misérable. Depuis à peu près cinq ans, mon bras droit était enflé jusqu'à l'épaule; je ne pouvais travailler, même romer un doigt; des centaines de personnes considèrent mon cas irrémédiable; j'ai été sous les soins de médecins expérimentés pendant trois ans; mon cas a toujours été considéré comme "impossible"; quand, il y a cinq mois, je fis usage de l'EAU ST. LEON. Après avoir fait usage de six gallons de cette eau par moi, j'ai réussi à améliorer ma condition et je suis prêt à déclarer aujourd'hui que c'est un remède infaillible contre les maux de toutes sortes.

JOHN WALTER, 34, River Street, Toronto. Cette eau est en vente, au prix de 25 cts, le gallon chez GINGRAS, LANGLAIS et Cie, Agents de la Painsance. No. 3, Place DAUPHIN, Vis-à-vis le Cardinalat, Québec, Québec, 9 janvier 1888.

GRANDE VENTE DE QUINCAILLERIE, ETC., ETC.

Fer en barres, Fer à bouillottes, Tubes à bouillottes, Ferblanc en feuilles, Toile noire de toutes grandeurs, Cuivre en feuilles et en barres et Quincaillerie en général, Etau, Goudron, Peintures de toutes couleurs, Vitres, Clois, Résine, Huiles, Ancres, Chaines, Cordages, Etc., Etc., Etc., Etc.

Nous appelons spécialement l'attention sur notre lot de 300 tonnes de fer en barres de toutes dimensions que nous venons à prix réduits. Les personnes qui auraient besoin de Marchandises dans cette ligne peuvent bien de venir examiner notre stock et de s'assurer de nos prix avant d'aller ailleurs. Très certainement qu'elles y trouveront des bénéfices.

F. X. LETOURNEAU & Cie., 177—RUE ST-PAUL—177. EN FACE DE LA COUR A BOIS DE CLINT. 9 janvier 1888.

Pour les Fêtes! LES BOISSONS PAR EXCELLENCE POUR LES FETES SONT LES CÉLÈBRES BIÈRE ET PORTER

Labatt, de London. Les plus hautes autorités médicales du Canada en recommandent l'usage comme étant un breuvage des plus fortifiants et favorables à la santé comme stimulant et tonique. POUR LES FETES! Faites usage de la célèbre Bière et Porter Labatt, de London, et n'en prenez pas d'autres en substitution.

N. Y. MONTREUIL SEUL AGENT À QUÉBEC. 179, Rue St-Paul, Québec, 179. 9 janvier 1888.

Lisez bien!! Lisez bien!!!

REDUCTION REMARQUABLE AU MAGASIN DE

A. J. Caron & Cie Marchands de Chaussures 228, RUE ST-JEAN

Cette maison si avantageusement connue a décidé de faire une réduction considérable et qui se fera réellement. Obligé de faire place à tout un nouveau stock, il lui faut écouler sous peu l'ancien. PROFITEZ DE L'OCCASION! ELLE SERA PEUT-ÊTRE UNIQUE.

Québec, 9 janvier 1888.—1m

1ER CHOIX DE MONTRES, BIJOUTERIES, N. LECLERC BARBIER-COIFFEUR ET Marchand de Tabac. M. N. LECLERC invite ses amis et le public en général d'aller lui rendre une visite à son établissement. No. 262 et 264 RUE ST-JOSEPH. On y trouve aussi un des plus grands assortiments de CIGARS, CIGARETTES, etc. On y trouve aussi un dépôt de journaux et de livres. On y trouve aussi un dépôt de journaux et de livres. On y trouve aussi un dépôt de journaux et de livres.

EMILE JACOB Marchand-Bijoutier 161, Rue St-Joseph, Québec. Horloges, Argenteries, Lunettes, Diamants, etc., etc., etc. CHEZ EMILE JACOB Marchand-Bijoutier 161, Rue St-Joseph, Québec, 9 janvier 1888.

erronneries! PHILEMON MORENCY, 90, Rue de la Couronne ST-ROCH. Assortiment complet de quincaillerie, articles de tablettes, outils pour ouvriers, ustensiles de cuisine, pelures sèches et à brûler, vernis, etc., ainsi que tout ce qui concerne cette branche de commerce. Encouragement sollicité de la part des abonnés de l'Artisan ainsi que du public en général. PRIX LES PLUS BAS. Québec, 9 janvier 1888. ABONNEZ-VOUS A L'ARTISAN Le défenseur et l'ami des classes ouvrières.

Le Mort-Vivant

PROLOGUE

LA TERRE DES TITANS

Il n'y a dans toute la nature aucun spectacle qui puisse être comparé au panorama des grands lacs de l'Amérique du Nord. Qu'on se figure, en effet, un cadre gigantesque que dépassent, au delà de toute conception, les proportions étroites des horizons mesquins du vieux monde. Dans cette étendue incalculable aux perspectives féériques se dresse, plus majestueuse que l'imagination la plus hardie ne saurait se le représenter, un amphithéâtre colossal dont les gradins étages en arc-en-ciel forment autant de cascades tombant chacune d'un bassin supérieur et descendant de ce plateau en nappes grandioses, pour se dégorger finalement dans une mer d'eau douce, le golfe Saint-Laurent. Celui-ci se relie aux grands lacs par le fleuve du même nom qui règne sur une vallée où pourrait tenir à l'aise tout le continent européen.

C'est ici, tout l'indique, la terre mystérieuse entrevue par Platon dans ses rêves. Les anciens, comme montaient les passages célèbres du "Critias" et du "Timée", en célébraient les merveilles. Ils la nommaient Atlantide et y plaçaient le séjour des Titans. Quels autres, en effet, que les géants mythiques pouvaient, à leurs yeux, habiter, aux âges les plus reculés, ces solitudes sans bornes, dont l'approche était, disait-on, défendue par des brumes épaisses, et où n'avaient, suivant la tradition, abordé, dans la nuit des temps, que quelques malheureux naufragés jetés par la tempête sur ces côtes inconnues?

Région superbe entre toutes, dont aucun pinceau ne pourrait reproduire la splendeur, et où la pompe de la création éclate dans toute sa gloire. Au dessus du fleuve Saint-Laurent, qui verse dans le golfe cinquante-sept millions et demi de mètres cubes d'eau par heure, le charmant petit lac des Mille-Îles, borné de perles miroitant au soleil, reçoit les eaux tranquilles de l'Ontario, la première assise de l'amphithéâtre. Dans cette vasque prodigieuse dont l'orifice est de quatorze milles carrés et la profondeur de cent quatre-vingt-dix mètres, se déversent par deux chutes les cascades de Niagara. Plus haut est le lac Érié, non moins imposant; il a cent seize mètres de profondeur et seize mille cinq cents kilomètres de surface. Il sert, par le Détroit et le St. Clair, de décharge à la Michigamog, qui a quarante-trois mille kilomètres carrés d'étendue. Au Michigan se rattache par une pointe à peine sensible le lac Huron. Ce dernier a cinq cents lieues de long sur quatre-vingt-dix de large. Il communique par les sauts Sainte-Marie, c'est-à-dire par une succession de cascades superposées, avec le lac Supérieur, qui est le faite de cet édifice fantastique. Ici les dimensions atteignent dans tous les sens à l'idéal, et l'esprit humain, quel que soit son orgueil demeuré confondu devant ce triomphe de la puissance divine. Le lac Supérieur est un véritable océan, suspendu à cent quatre-vingt-trois mètres d'altitude, et dont le reflux et les orages se disputent en violence aux mouvements les plus impétueux de la mer. Quarante rivières y portent leur tribut. Sa circonférence a cinq cents lieues, sa profondeur mesure trois cents mètres. Ses trois îles, Maurepas, Royale, St Ignace, fertiles et plantureuses, séduisent le regard par leurs formes étranges et les couleurs chatoyantes de leur végétation. Telles des oasis dans l'immensité du désert. La chaîne des monts Alleghany ou Appalachés, dont plusieurs sommets s'élèvent au-delà de six cents mètres, projettent dans ces bassins si admirablement disposés les larges ombres de son flanc énorme couvert de forêts.

À l'XVIIe siècle et pendant toute la première moitié du XVIIIe cette contrée si digne d'être appelée le paradis de Dieu et qu'avaient découverte nos intrépides Argonautes, nous appartenait toute entière, nous appartenait en 1534, Roberval en 1541 y avaient planté notre drapeau et fait recon naître, dans ce monde où nul Européen n'avait pénétré avant eux, l'autorité de la France. Quelques colons la plupart originaires de Saint-Malo s'y étaient établis, et établis sous la protection de nos armes. Le Canada devint ainsi en peu de temps un centre de culture et de commerce des fourrures furent jusqu'au règne de Henri IV les principaux articles de cette migration vers la Nouvelle-France. Malheureusement les guerres civiles qui déchirèrent notre pays sous les derniers Valois occasionnèrent l'attention de ce mouvement. Les Anglais et les Hollandais en profitèrent pour fonder les établissements de la Nouvelle-Bretagne et de la Nouvelle-Belgique sur le rivage de l'Atlantique.

Lorsqu'en 1602, Samuel de Champlain, reprenant la route ouverte par Cartier, remonta le Saint-Laurent jusqu'au saint Saint-Louis, les colonies britanniques et néerlandaises étaient déjà plus prospères et plus peuplées que les positions françaises. Cependant, tel était l'ascendant exercé par ce vaillant explorateur sur ses compatriotes, qu'en peu d'années de vas et des défaites furent opérés par les Malouins dans toutes les directions. Québec, hameau conquis sous le

double rapport du commerce et de la défense, regut, en 1608 le nom de capitale de la Nouvelle-France. Dès ce moment l'impulsion était donnée. D'agglomérations d'habitants, devint à plus tard des villes, se succédèrent d'année en année; on s'adonna à la culture du sol déboisé; des routes protégées par des forêts réunirent les différents postes et centres de commerce, et, grâce à cette féconde initiative, la domination du pays et la liberté des communications se trouvèrent rapidement assurées dans la région des cinq lacs, sur le cours des fleuves et au travers des bois.

A cette époque, trois grandes nations indiennes occupaient la contrée où les Français poursuivaient leurs conquêtes. Au nord du St-Laurent vivaient les Algonquins, tribus généralement nomades, qui parcouraient les forêts pour y faire la piste des cerfs, des élan, des daims et des chevreuils, tout en étant forcés parfois de se défendre contre les ours et les loups. Souvent aussi ils pénétraient dans les plaines voisines des grands lacs qui étaient le domaine des bisons. Ou bien encore ils longeaient les rivières et s'engageaient dans les marais pour y surprendre le castor et la lotte, dont ils vendaient la fourrure aux Européens, et principalement aux colons du Canada. Deux de ces peuplades algonquines, plus sédentaires que les autres, se livraient plus exclusivement à l'agriculture. C'étaient les Miamis et les Illinois. Moins farouches que les autres naturels et conséquemment plus accessibles à la civilisation, ils furent, dès le commencement du mouvement colonial, les alliés des Français, et formèrent avec nous des relations étroites d'intérêt et d'amitié. Nos missionnaires, récollets et jésuites, trouvaient parmi eux un accueil bienveillant. Aussi les conversions y furent-elles rapides et nombreuses. D'autant plus qu'en vertu d'une charte octroyée par le cardinal de Richelieu aux cent associés fondateurs de la Nouvelle-France, tout Indien converti était de droit citoyen français.

Toutefois, autant les Miamis, les Illinois et la plupart des Algonquins témoignaient d'empressement à se rapprocher des établissements français, autant les deux autres nations indiennes étaient animées contre nous de sentiments d'hostilité ou de haine. Les Wandois, que les premiers colons vandaient, à cause de leurs coiffures bizarres, baptisés du nom caractéristique de Hurons, habitant au nord des lacs Érié et Ontario. Intelligents et industrieux, ils avaient, sous l'énergie de leurs chefs, acquis une grande supériorité sur les autres tribus. C'étaient des hommes de haute taille, aux membres fortement musclés, au regard franc et ferme, et ne craignant ni le danger ni la mort. Ils étaient en lutte depuis des temps fort éloignés avec les Iroquois non moins puissants qu'eux, et qui, établis au sud de l'Ontario et du Saint-Laurent, leur disputaient dans la région des lacs de vastes territoires de chasse. De là une guerre à outrance, où chaque rencontre était signalée par d'horribles carnages.

La bravoure des Hurons, leur fidélité inébranlable à la foi jurée, leurs mœurs relativement policées, la noblesse d'âme dont ils donnaient en plusieurs circonstances la preuve, enfin l'établissement de leurs campements sur la rive du Saint-Laurent, où les Français eux-mêmes s'étaient fixés, avaient décidé Champlain à faire la paix avec eux et à les soutenir dans leurs sanglantes querelles avec les Cinq-Nations iroquoises. Celles-ci, de leur côté, trouvaient un appui chez les Hollandais de la Nouvelle-Bretagne, qui étaient les uns et les autres, jaloux de voir le Canada reculer ses limites dans tous les sens, et ne laissant échapper aucune occasion de traverser nos projets ou d'opposer des barrières à nos progrès.

Telle était la situation de la colonie lorsqu'en 1649 éclata un événement qui devait être pour les Hurons, en même temps que pour nous, le point de départ d'une nouvelle guerre de cent ans, non moins acharnée que la première, et dont l'issue nous fut, sous tous les rapports, plus funeste.

On était aux premiers jours de l'année. L'hiver, toujours rude au Canada, où le sol disparaît sous la neige pendant six mois consécutifs, avait redoublé de rigueur. Bien qu'ils fussent accoutumés aux intempéries, les Hurons, campés au saint Saint-Louis, se tenaient le plus souvent enroulés dans leurs luites. A peine un petit nombre venaient au dehors aux travaux les plus urgents. Les autres, cantonnés dans le village, demeuraient assis jusqu'à la tombée de la nuit devant de grands feux sans cesse ravivés. Ils s'occupaient avec la plus vive curiosité des enseignements de deux missionnaires récemment arrivés dans la région.

Le plus âgé de ces pionniers de l'Évangile, semblait être le Mentor de son âge. C'était un de ces natures héroïques, préparées par de longues épreuves aux plus cruelles vicissitudes de la vie. Jeune encore, quoiqu'il fut entré dans l'Ordre de Jésus, cet ans auparavant, il était de ces âmes de la grâce auxquels est ouverte la route des souffrances. Il y marchait avec assurance, soutenu par une étonnante fermeté de sa foi, et persuadé d'avance de trouver au bout du chemin le martyre. Sur ces âmes de fer les tortures n'exercent point d'empire.

L'autre, toujours prêt à seconder ceux qui étaient en danger, à conseiller les chefs dans leurs entreprises, à soutenir les combattants dans leurs légitimes expéditions, à donner les dernières consolations aux mourants et à rendre l'espoir à ceux qui perdaient un parent ou un ami. Aussi, tant était grande la reconnaissance de ces naturels pour leurs bienfaiteurs, que tous eussent volontiers fait le sacrifice de leur vie pour conserver celle des bons et infatigables missionnaires.

La nuit était venue, et le village était plongé dans le silence et le sommeil. Seuls quelques grands chiens de garde laissés en liberté veillaient à l'entrée du campement, l'oreille dressée au moindre bruit et perçant de leurs regards la profonde obscurité qui les enveloppait. Tout à coup des rumeurs sourdes produites par un bruissement de feuilles mortes et un ornement d'étoffe de branches sèches éveillèrent l'attention des fidèles sentinelles. Un instant après, leurs aboiements répétés jetaient l'alarme parmi les Hurons. En moins de temps qu'il n'en faut pour décrire cette scène, tout le village fut debout. Il n'y avait point à s'y tromper, le campement était attaqué et une lutte terrible allait s'engager.

Elle fut de courte durée. Les Hurons, inférieurs en nombre, succombèrent après une résistance héroïque. Presque tous restèrent sur le champ de bataille. Les autres furent pris. Pas un ne voulut chercher son salut dans la fuite. Accablés par les premiers cris, les PP. Brébeuf et Lallemant s'étaient jetés au milieu de la mêlée, non pour y prendre part, mais pour donner le baptême ou administrer les derniers sacrements à ceux qu'ils considéraient comme leurs enfants. Agenouillés auprès des moribonds et leur faisant baisser le crucifix, ils furent faits prisonniers dans cette attitude, et les Iroquois les entraînaient avec les Hurons survivants pour les livrer en même temps qu'eux au supplice.

Cependant, à peine la troupe des vainqueurs, accablant de sarcasmes et d'imprécations les victimes destinées au sanglant sacrifice, eut-elle atteint le but de sa course, qu'elle sépara le P. de Brébeuf de ses compagnons de souffrance, tant était ferme le maintien de cet homme impassible, dont le calme même les exaspérait et leur semblaient en quelque sorte contagieux.

Il se fit tout à coup un échauffement sur lui, tous les raffinements de la cruauté. Le supérieur de Dieu demeurait insensible à leurs menaces et à leurs tortures. Il ne voyait plus les Hurons, mais sa voix forte, dominant toutes les clamours, les exhortait à la patience et à la résignation, en même temps qu'il parlait à ses bourreaux de la colère divine et des châtiements réservés aux persécuteurs des chrétiens.

Les Iroquois, ne voyant dans ces paroles que des bravades accoutumées à leurs prisonniers, voulurent lui imposer silence; n'en pouvant venir à bout, ils lui coupèrent les lèvres inférieure et l'extrémité du nez, lui appliquèrent par tout le corps des meches allumées, lui enlèrent les genoux, et enfin lui enfoncèrent dans le gosier un fer rouge.

L'invincible missionnaire ne poussa point un gémissement. Sa physionomie avait au contraire une expression d'angélique sérénité, et la miséricorde seule se lisait dans son regard fixé sur ses ennemis.

Toutefois les sauvages lui réservaient des tourments encore plus cruels. Ne pouvant briser son courage, ils résolurent de le frapper au cœur, en faisant souffrir le P. Lallemant sous ses yeux. Le jeune religieux lui amena en sa présence, les mains liées derrière le dos, dépourvu de tout vêtement, et le corps couvert des pieds à la tête d'écorces de sapin auxquelles on mit le feu.

Aux plaintes de cet infortuné dont les chairs crépitaient sous l'action de la flamme, les Iroquois, en proie au délire que cause le paroxysme de la rage, répandaient par des contorsions affreuses, en répétant la sinistre mélodie du scalp. Enveloppé d'une fumée épaisse, le P. Lallemant, presque étouffé, levait les mains au ciel pour implorer le secours de Dieu. On le frappa à grands coups de corde et son corps, déjà mis en lambeaux par le feu, ne fut bientôt plus qu'une plaie.

Pendant ce temps, d'autres sauvages avaient fait rougir des haches de fer; ils en fabriquèrent un collier qu'ils mirent au cou du Père de Brébeuf; puis, obéissant aux instigations d'un Huron apostat, ils répandirent lentement de l'eau bouillante sur la tête des deux confesseurs de la foi, en dérision des cérémonies du baptême.

Ce ne fut pas tout. Quelques-uns, ajoutant à la raillerie à la cruauté, dirent que la chair de ces visages pâles devait être bonne; ils en coupèrent sur le corps des deux martyrs de grands lambeaux qu'ils mangèrent. Reprenant ensuite le chant du scalp, ils se ruèrent sur le P. de Brébeuf, lui tirèrent les cheveux, lui enlevèrent la peau de la tête, et comme il respirait encore, un des chefs lui ouvrit le côté d'un sang qui jaillit en abondance, puis il lui fendit la poitrine, en arracha le cœur et le devora.

Le supplice du P. de Brébeuf s'était prolongé pendant trois heures. Celui du Père Lallemant en dura dix-sept. Après la mort de son compagnon, on le ramena dans la cabane où ses souffrances avaient commencé. On lui porta au-dessus de l'oreille gauche un coup de hache qui lui ouvrit le crâne et en fit sortir la cervelle. On lui arracha ensuite un œil; à la place duquel on mit un charbon ardent. Enfin le ciel ne

permettait point que la fureur de cette grande âme, triomphant de toutes les tortures infligées au corps, fut soumise à d'autres épreuves. Le P. Lallemant expira, comme le P. de Brébeuf, sans avoir un seul regard de haine pour ses bourreaux.

Cette victoire décisive des Iroquois sur les Hurons fut le signal d'une guerre d'extermination dans le Canada. Les vainqueurs ne se contentèrent point de détruire les villages indiens, ils ravagèrent la colonie française elle-même, et sans le canon de Québec, qui les tint en respect, la ruine de notre établissement eût été infailliblement consommée dès cette époque. Quoi qu'il en soit, les tentatives de paix avec les Cinq Nations échouèrent; nos postes les plus importants, même ceux de Québec et de Montréal, se trouvèrent constamment exposés à des coups de main, et l'histoire de la métropole, alors tout entière aux guerres de la France et de l'Espagne, ne fit qu'aggraver d'année en année cette situation déjà si périlleuse.

Aussi comprit-on l'empressement des Hollandais et des Anglais à tirer parti de cet état de choses. Le gouvernement britannique sur tout monta en cette occasion une fois de plus les procédés auxquels il a recours pour agrandir son territoire colonial. Il s'attacha les sauvages en leur vendant l'eau-de-vie. C'était en même temps le plus sûr moyen de faire disparaître la race Colbert avait eu un moment la pensée d'agir de même. Mais Louis XIV s'était refusé à signer l'ordonnance sur la traite de l'eau-de-vie, et celle-ci fut interdite sous les peines les plus graves. Le sentiment de l'humanité fit place en cette circonstance à la raison d'État, et qui oserait en blâmer le grand roi?

Cependant, les gouverneurs français qui se succédèrent au Canada, MM. de la Barre, de Donnville, de Frontenac, le chevalier de Callières, soutenaient tantôt avec mollesse, tantôt avec habileté, tantôt avec une grande énergie, l'intégrité de nos droits contre les prétentions et les empiètements de la Nouvelle-Angleterre. M. de Callières parvint en 1700 à réunir à Montréal tous les chefs des tribus indiennes de la Nouvelle-France, sans en excepter ceux des Cinq Nations Iroquoises. Il fut particulièrement aidé dans cette importante et laborieuse négociation par un chef d'Hurons, dont le nom est resté légendaire parmi les populations des Grands Lacs.

Konliaronk ou le Rat était un sachem vénéré de tous les indiens des Pays d'en haut. Sa supériorité d'intelligence dominait tous ceux qui l'entouraient. Non moins entraînant que sage, il venait à bout des uns par l'éloquence et des autres par l'esprit. Il avait le jugement prompt et droit, la répartie vive et pleine de justesse, et son regard, où passaient parfois de redoutables éclairs, était si généralement empreint de douceur et de malice, qu'il séduisait et fascinait autant qu'il en imposait. Grâce à lui, les Iroquois compréhensifs les avantages que leur offrait la paix avec les Français; ils la signèrent en 1701, et la veille même, du jour où cet acte solennel fut conclu, le Rat, accablé par les fatigues et le grand âge, mourut, dans les bras du gouverneur, après avoir donné l'exemple d'une vie aussi utilement que chrétiennement employée.

(A continuer.)

CHOSSES ET AUTRES

COMMENT UN INFIRME SORT DE SON LIT

La science médicale à ses façons à elle de faire sortir les malades de leur lit, mais nous parions bien qu'elle n'a pas inventé celle-ci. Lecteurs, jugez!

On était au 16 novembre 1866, c'est-à-dire que l'église de Notre-Dame-Auxiliatrice se construisait à Turin, Italie.

Le soir même, dom Bosco, l'illustre fondateur des congrégations salésiennes, et le bâtisseur de cette église, devait payer quatre mille francs aux entrepreneurs qui travaillaient à la coupole, et il n'avait pas le premier écu de cette somme.

Dès le matin, quelques coadjuteurs de dom Bosco s'étaient mis en campagne. Dieu sait combien de rues ils avaient parcourues, que d'escaliers ils avaient montés et à onze heures, ils traînaient apportant mille francs. C'était absolument tout ce qu'ils avaient pu trouver.

Comme ils se regardaient d'un air consterné et sans prononcer une parole, dom Bosco se mit à sourire. "Allons, après dîner j'irai chercher le reste."

A une heure, il prend son chapeau et sort espérant qu'il lui surviendra quelque ouverture de la divine Providence.

Après plusieurs circuits faits au hasard, il se trouve à la Porte-Neuve. Là, il s'arrête, ne sachant pas précisément où diriger ses pas. A ce moment, il est accosté par un domestique en livrée.

— Monsieur l'abbé, ne seriez-vous pas dom Bosco?

— Oui, que puis-je pour vous?

— Mon maître m'envoie vous prier de venir le voir de suite.

— Allons le voir votre maître. Est-ce loin?

— Non, il habite là au bout de la rue.

Et lui montre un magnifique hôtel. — Cet hôtel est à lui? — Certainement. Monsieur est im-

mensement riche; il pourrait bien faire quelque chose pour votre église. On arrive dans une belle chambre. Un monsieur d'un certain âge était couché dans son lit; il témoigne une grande joie à la vue de dom Bosco. — Mon révérend père, j'ai grand besoin de vos prières; vous devriez bien me mettre sur pied. — Vous êtes malade depuis longtemps?

— Il y a trois ans que je n'ai pas quitté ce lit de souffrance; je ne puis faire un mouvement, et les médecins ne donnent aucun espoir. Si j'obtenais le moindre soulagement, je ferais bien quelque offrande pour vos œuvres.

— Cela tombe à merveille: Nous avons besoin, aujourd'hui même, de trois mille francs pour l'église de Notre-Dame-Auxiliatrice.

— Trois mille francs! Vous n'y pensez pas, mon père. Si c'était quelques centaines de francs, on pourrait avoir... mais trois mille francs!

— C'est trop? fait dom Bosco; alors n'en parlons plus.

Et s'assessant, il se met, avec la plus grande tranquillité, à entamer une question politique.

— Mais, mon père, ce n'est pas de cela qu'il s'agit; et ma guérison?

— Votre guérison; je vous indique un moyen, vous ne pouvez pas.

— Mais aussi trois mille francs!

— Je n'insiste pas.

Et il se met à parler de la pluie et du beau temps.

— Enfin, obtenez-moi un peu de répit à mes maux et, pour sûr, je ne vous oublierai pas à la fin de l'année?

— A la fin de l'année! Mais vous ne comprenez donc pas que nous avons besoin de cette somme ce soir même.

— Ce soir, ce soir! Vous pensez bien qu'on n'a pas trois mille francs chez soi; il faut aller à la banque, cela exige des formalités.

— Et pourquoi n'iriez-vous pas à la banque?

— Vous plaisantez; voilà trois ans que je ne suis allé qu'à la banque pour descendre de mon lit; cela est impossible.

— Rien n'est impossible à Dieu et à Marie-Auxiliatrice.

Et, ce disant, dom Bosco fait réunir dans la chambre toutes les personnes de la maison au nombre d'une trentaine. Il leur indique une prière au Saint-Sacrement et à Notre-Dame-Auxiliatrice, qu'il dit avec eux. Cela fait, il ordonne qu'on apporte des vêtements au malade.

— Des vêtements! Mais monsieur n'en a plus. Voilà trois ans qu'il ne s'est pas habillé; nous ne savons où sont ses effets.

— Qu'on aille m'en acheter au plus près, s'écrie le malade avec impatience; faites ce que vous dit le Père.

Pendant cette scène, entre le médecin qui veut mettre obstacle à ce qu'il appelle une insigne folie.

Mais des vêtements ont été trouvés; le malade les a revêtus, et il se promène à grands pas dans la chambre à l'inexprimable stupéfaction des assistants.

Il commande qu'on attelle et, pendant ce temps-là, il veut se reconforter et se fait servir un "lunch," dont il use avec un appétit inconnu depuis longtemps.

Puis, tout regaillardi, il descend l'escalier en refusant qu'on lui aide, et monte en voiture.

Quelques instants après, il rapportait à dom Bosco trois mille francs.

— Je suis complètement guéri, ne cessait-il de répéter.

— Vous faites sortir vos écus de la banque, lui dit dom Bosco, et Notre-Dame-Auxiliatrice vous fait sortir du lit.

NOTRE FEUILLETON

Nous commençons aujourd'hui la publication d'un feuilleton des plus travaillés. L'intérêt se soutient du commencement à la fin. Le héros de ce roman est un canadien-français, ce qui en augmentera l'importance pour la plus grande partie de nos lecteurs. La scène se passe sur le sol de la Nouvelle-France. Plusieurs événements historiques sont relatés dans ce livre incomparable. Nous assistons aux luttes terribles que nos pères ont eues à soutenir dans les premiers temps de la colonie. Nous sommes témoins de leurs privations et de leurs souffrances, mais aussi nous apprenons à admirer leur courage et leur bravoure dans tous les combats qu'ils ont livrés aux nations sauvages.

LE MORT-VIVANT

tel est le titre du feuilleton que nous présentons au lecteur avec la conviction intime qu'il sera enchanté de parcourir cette œuvre littéraire si amusante et en même temps si instructive. L'histoire et la fiction se sont donc pour ainsi dire la main pour créer un ouvrage admirable sous tous les rapports.

ABONNEZ-VOUS A

"L'ARTISAN"

Journal de l'ouvrier.

TOUTES SORTES

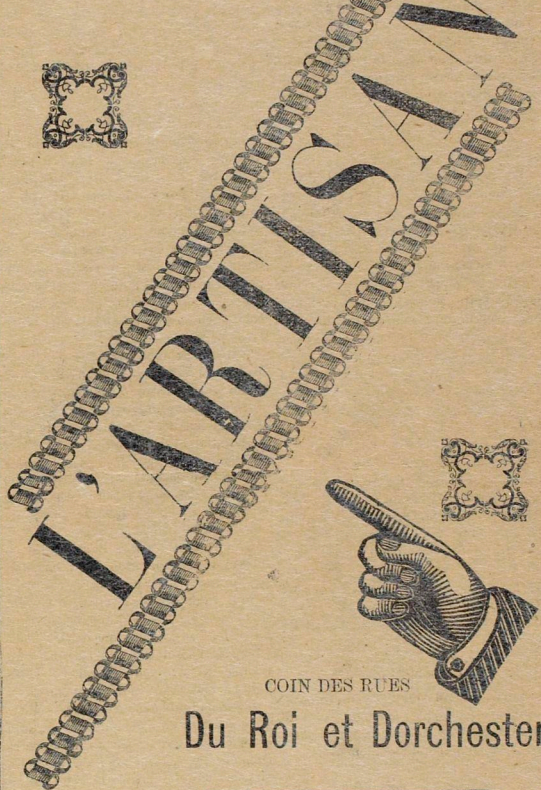
DE LIVRES

ET

OUVRAGES DE VILLE

SERONT EXÉCUTÉS A

L'IMPRIMERIE DE



COIN DES RUES

Du Roi et Dorchester

Tous les ordres seront remplis avec soin

L'ART TYPOGRAPHIQUE SERA DE PREMIER ORDRE

Les impressions seront exécutées avec soin et sans le plus court délai.

T T T

IMMENSE ASSORTIMENT DE THE

THÉ POUR LE MILLION, THÉ PUR DE LA DERNIÈRE RECOLTE, THÉ CHOISI AVEC SOIN POUR LES PROVISIONS;

LE MAGASIN DE THE

No. 268, Rue St-Joseph, St-Roch. No 306, Rue de Faubourg St-Jean.

J. B. ROUSSEAU,

Québec, 9 Janvier 1868.